



Une image qu'elle n'aurait pas dû voir ne disparaît pas quand elle éteint l'écran.

Aujourd'hui, internet, n'est pas sans risque pour nos enfants.

Des images peuvent les choquer, une mauvaise utilisation des réseaux sociaux peut les blesser, et des gens mal intentionnés peuvent les approcher. Des expériences choquantes qui peuvent perturber leur quotidien. Éduquons-les à ce monde virtuel, pour qu'ils s'épanouissent pleinement dans le monde réel.

Plus d'infos : www.ain.fr





N° 71 • MARS 2012

→ Photo de couverture : au centre d'accueil de Chanay, Paul travaille tous les mercredis avec la méthode ABA.



Interview
François Soulage, président
national du Secours catholique. /

p. 40-42



Le trimestre en images / D. 4-5

p. 7-14



Entre nous
Pierre Maistre et Françoise
Munoz, co-présidents de l'association Artisans du Monde 01.

p. 43

Reportage



Dossier Quand l'autisme nous interrogeHuit pages de témoignages et d'actions. /



Les **dispositifs relais de l'Éducation nationale** contre le décrochage scolaire.

p. 46-47



Portrait
Hervé Chesnel
Près de 27 ans à la CAF de l'Ain. /



Vu d'Europe L'accessibilité des espaces publics /

p. 48



Table ronde

École et pédagogie, les défis de l'apprentissage scolaire. *I*

p. 36-38



Le Cahier Partenaires

20 pages d'actions et d'initiatives des opérateurs sociaux et médico-sociaux du département. *I*

p. 15-34



Le magazine trimestriel de l'action sociale dans l'Ain

Partenaires: Adapei, Adréa Mutuelles Pays de l'Ain, ALFA3A, Bourg Habitat, Caf de l'Ain, Conseil général de l'Ain, Dynacité, MSA Ain-Rhône, Orsac, Semcoda, Udaf de l'Ain.

Directeur de la publication: Jacques Dupoyet. Directeur de la rédaction: Alain Gilbert. Rédactrice en chef: Pauline Froppier. Rédaction: Annick Puvilland, Aurélie Seignemartin, Agnès Bureau, Daniel Gillet. Photos: Daniel Gillet (www.daniel-gillet.com/) - Illustration: Nikow (www.nikowstrips.wordpress.com/).

Réalisation: M&G Éditions - 49, boulevard de Brou - 01000 Bourg-en-Bresse - Tél. 04 74 24 69 13 - Fax. 04 74 45 07 08 - E-mail: redac@mg-editions.com

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA PROTECTION DES POPULATIONS

→ Éric David est directeur départemental de la protection des populations de l'Ain depuis le 16 ianvier 2012. Il était auparavant chef du service régional de l'alimentation à la DRAAF* Midi-Pyrénées. Installée depuis novembre au 9, rue de la Grenouillère à Bourgen-Bresse, la DDPP réunit les anciens services vétérinaires et unités départementales de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (UDCCRF).

* Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt.



FORUMS ALTERNANCE

→ Le 22 mars, à Dagneux, à la salle des Bâtonnes, le 3e Forum Alternance invite les collégiens (le matin) et tout public (l'aprèsmidi) à découvrir divers métiers et formations. Au programme de cette journée organisée par la Mission locale jeunes Bresse Dombes Côtière, Pôle Emploi et la MIFE*: stands d'information, rencontres, témoignages, conférence-débat.

* Maison de l'information sur la formation et l'emploi



→ Le 4 avril, à Trévoux, à la salle des fêtes, le Forum Alternance se tiendra pour la première fois. De 8 h 30 à 13 h, il permettra à tous de s'informer sur l'emploi, l'apprentissage, la VAE (validation des acquis de l'expérience)... •

www.mljbourg.com tél. 04 72 88 08 88 (MLJ antenne de la Côtière) 04 74 08 97 54 (MLJ antenne de Trévoux)

SAISON DE L'EMPLOI

→ Le 1er mars, à Saint-Genis-Pouilly, une douzaine d'entreprises proposé ont plus de 60 offres d'emploi à pourvoir au printemps-été dans les secteurs de la grande distribution l'hôtellerieet restauration, en CDD ou CDI, au public du 1er forum des métiers saisonniers. 235 demandeurs d'emploi étaient présents. 185 candidatures ont été déposées. Organisée par l'antenne locale de Pôle emploi, suite au besoin exprimé par les entreprises d'anticiper leurs recrutements de travailleurs saisonniers. l'événement devrait être reconduit en 2013.

EN BREF



Solidarité

→ Le 22 mars, à 20 h,

à la salle des fêtes de Péronnas, le collectif Alerte Ain* organise une conférence-débat citoyen sur le thème « Société développée, société solidaire ». François Soulage, président national du Secours catholique, et Paul Rivier, ancien PDG de Tefal, acteur de l'économie sociale et solidaire en Rhône-Alpes, exposeront comment « réconcilier l'économique et le social au service de l'humain ». Entrée libre.

* Restos du cœur, Secours catholique, Emmaüs, ATD Quart Monde, Banque alimentaire, PACT de l'Ain, Épicerie solidaire, Entraide protestante, Tremplin, ADMR, ALFA3A, ANPAA.



Métiers

→ 80 pages pour choisir et s'orienter: le Guide Formation 2012 édité par Temps Libre et M&G Éditions vient de paraître. Il recense pour l'Ain, le Jura et la Saône-et-Loire, l'offre à destination des élèves de 3e (et de leurs parents!), de terminale et au-delà. Il est diffusé gratuitement dans les établissements, les boulangeries et les cinémas. Un second guide est consacré à la Savoie et Haute-Savoie. ●



Rencontres

→ Le 13 avril est la date limite d'envoi des dossiers de candidature pour l'appel à manifestations lancé par la Région Rhône-Alpes et la CRESS* Rhône-Alpes, pour les Rencontres solidaires qui se tiendront en novembre 2012. Afin de s'inscrire dans ces 6es Rencontres, les projets proposés devront avoir une dimension fédératrice, grand public et d'envergure (avec un objectif de fréquentation supérieur à 500 personnes par jour).

* Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire.

Tél. 04 78 09 11 97 cdanigo@cress-rhone-alpes<u>.org</u>



Jeunes

→ Le 4 avril, de 14 à 18 h, à la salle des fêtes de Bourgen-Bresse, le BIJ (Bureau information jeunesse) organise le forum Jobs d'été*. Au programme : offres d'emploi, rencontres, ateliers, espaces thématiques (jobs en animation, à l'étranger, chantiers de jeunes et volontariat, législation). ● * En partenariat avec la Maison des étudiants, les Points infos emploi, le Pôle

emploi, la Mission locale jeunes et la

Chambre de commerce et d'industrie.

Tél. 04 74 24 44 46 www.jeunes01.fr



Inclure, c'est le contraire d'exclure

I y a une vingtaine d'années, les enfants dans les cours d'école se traitaient de « mongoliens » lorsqu'ils voulaient souligner l'incapacité d'un tel à réaliser quelque chose ou simplement réfléchir... Sans connaître le sens de ce mot. Des années de combat des familles et des personnes trisomiques ont aujourd'hui eu raison de ce préjugé. De campagnes de pub en revendications, les trisomiques sont devenus des citoyens à part entière dans notre société. Ils sont acteurs, travaillent en milieu ordinaire, vont à l'école... Une différence qui a su s'intégrer, même si de temps en temps, il faut une pigûre de rappel.

Dans les cours d'école de maintenant, les jeunes se traitent d' « autistes ». À tort et à travers, sans en comprendre non plus ni le sens, ni les réalités que la maladie recouvre. Dans les cours d'école, il y a encore beaucoup de travail à accomplir pour faire accepter les différences. L'école, c'est un microcosme social comme le rappelle l'un des intervenants de notre table ronde. C'est bien là qu'il faut agir. Alors une année pour parler de l'autisme, mettre des moyens, créer des structures, ce n'est pas peine perdue.

Changer de regard

C'est aussi le regard de tous qu'il faut changer sur l'autisme : celui des professionnels qui ont trop souvent culpabilisé les parents, celui des gens de la rue qui, parce qu'il ne comprennent pas la réaction d'un enfant, jugent les parents laxistes... Des gosses mal élevés, comme certains disent...

Après en avoir rejeté la faute sur les relations avec la mère, le milieu médical en arrive aujourd'hui à envisager des pistes infectieuses aux troubles mentaux. Mais ceci est un autre débat d'experts.

Sur le terrain, les pouvoirs publics travaillent à l'inclusion, nouveau terme qui est venu remplacer l'intégration. Inclure, c'est le contraire d'exclure. La loi donne aux parents le droit pour leur enfant de suivre une scolarité normale. L'Éducation nationale met en place des dispositifs d'inclusion pour les élèves porteurs de handicap ou en situation d'échec scolaire. Pour autant, les familles constatent souvent que la réalisation concrète des actions est liée à la volonté et l'engagement de professionnels de l'Éducation nationale, du secteur médical et para-médical. L'inclusion est encore plus affaire de personnes que de droits reconnus.

C'est pourquoi les associations de parents existent et c'est pour cela qu'elles se battent.

Pauline Froppier, Rédactrice en chef

Contacts: Site: www.interaction01.info e-mail: redac@mg-editions.com

Le trimestre en im



Le 10 février, l'Union sportive de l'enseignement du premier degré (Usep), l'Union nationale du sport scolaire (UNSS), les comités handisport et de sport adapté de l'Ain et l'Inspection académique ont signé la toute première convention visant à favoriser la pratique physique et sportive des élèves en situation de handicap temporaire ou permanent. La convention préconise notamment de prendre en compte le handicap dès la programmation des activités physiques et sportives. Par ailleurs, une mallette pédagogique est téléchargeable sur le site : http://www.usep01.org/ onglet Ressources.



Le concours Initiative « O » Féminin, organisé par Rhône-Alpes Initiative et Rhône-Alpes Active, a récompensé 8 femmes en 2011. Gwenaëlle Lequen de Châtillon-sur-Chalaronne a reçu le Prix spécial du jury pour la reprise de l'entreprise artisanale L'Art du Vitrail.



Première promotion pour le service civique volontaire : 12 jeunes, issus du département, se sont engagés pour un service civique de 6 mois avec Unis-Cité. Ils vont réaliser en équipe plusieurs projets à vocation sociale, culturelle et environnementale, auprès de collectivités ou d'associations. À noter : le Bureau information jeunesse de Bourg-en-Bresse propose des permanences d'informations tous les mercredis de 14 à 17 h.

www.uniscite.fr



Pour ouvrir la Semaine internationale des femmes, une table ronde s'est tenue le 6 mars au Monastère royal de Brou. L'initiative portée par la Préfecture de l'Ain et la Délégation aux droits des femmes a réuni 150 femmes de l'Ain, de toute origine et de tout niveau social. Parmi elles, des « voyageuses, bâtisseuses et femmes de projet », en écho à Marquerite d'Autriche, ont témoigné de leur expérience. L'action s'est terminée par un goûter proposé par les femmes de Tremplin.

ages



En déplacement dans l'Ain, Marie-Anne Montchamp, secrétaire d'État auprès de la ministre des solidarités et de la cohésion sociale, a visité la maison de retraite de Thoissey victime d'un important incendie en janvier. Les travaux préalables à la réouverture sont effectués en urgence et la visite de sécurité doit avoir lieu le 19 mars pour permettre un retour des résidents actuellement répartis dans d'autres EHPAD.



La journée porte ouverte du 17 janvier de la Résidence accueil jeunes Les 3 Saules a permis à sa nouvelle directrice, Catherine Loiseau, de présenter une équipe renouvelée qui veut maintenant apporter un nouveau souffle à la résidence, apurer les finances et proposer un projet d'établissement fondé sur l'accompagnement vers l'autonomie des jeunes. « 2012 est une année de reconquête avec détermination », assure le président de la structure, Hubert Guillet.



Dans le cadre du Schéma départemental de l'accueil du jeune enfant, élaboré par le Conseil général, la CAF de l'Ain et la MSA Ain-Rhône, une journée de promotion du développement des structures d'accueil a eu lieu mardi 6 mars. Après la présentation d'expériences locales et une conférence, des ateliers ont permis aux participants de réfléchir au financement et à l'aide aux projets de structures petite enfance, aux pratiques innovantes, aux liens avec l'école, à l'accueil des enfants porteurs de handicaps. Retour en détail dans le prochain numéro.



Le 6 janvier, l'association Tremplin invitait bénévoles, salariés, partenaires et fidèles clients, à découvrir les nouveaux locaux de sa boutique Frip'One (623, chemin d'Éternaz à Bourg-en-Bresse), lors d'un convivial apéroshopping, en avant-première de sa réouverture au public le lendemain.

Une dizaine de salariés en insertion œuvrent au tri et à la vente des articles d'occasion (vêtements, chaussures, linge de maison) et de la griffe Tissons la solidarité, au sein de locaux plus fonctionnels.

Personnes âgées : des réponses adaptées

→ Le 16 janvier dernier, la venue dans l'Ain de Marie-Anne Montchamp, secrétaire d'État auprès de la ministre des solidarités et de la cohésion sociale, a permis aux divers partenaires institutionnels, associatifs et politiques de faire le point sur l'accompagnement des personnes âgées dépendantes lors d'une table ronde à Saint-Étienne-du-Bois. Denis Perron, maire de Saint-Étienne-du-Bois et vice-président du Conseil général chargé de la prospective, de l'aménagement du territoire et de l'habitat, rappelle que l'Ain s'est toujours impliqué auprès de ses aînés. De tradition rurale et agricole, l'essentiel de la population vit dans des hameaux, ce qui pose le problème de l'aide aux personnes âgées isolées. En adoptant le concept des Marpa (maisons d'accueil rurales pour personnes âgées) il y a 10 ans, le Département, en partenariat avec la MSA, a souhaité répondre à un besoin non couvert par les EHPAD (établissements hospitaliers pour personnes âgées dépendantes). Dans l'Ain, il s'est créé une douzaine de ces types d'accueil en milieu rural, mais aussi urbain avec les Petites unités de vie (Puv). Claude Laurent. directeur de la MSA, confirme : « Nous avons vu juste. Les Marpa sont une réponse importante à donner aux personnes âgées et permettent de retarder la dépendance. » Le député Xavier Breton a souligné le travail commun mené par les bénévoles et les salariés des divers organismes impliqués, en lien avec l'État et le Conseil général.

Marie-Anne Montchamp, après une journée marathon de visite d'éta-

blissements sur le département, a noté le côté exemplaire des actions dans l'Ain. « On trouve des choses très diversifiées car les militants sociaux se sont investis et ont pris des risques. Les Marpa, le maintien à domicile et les solutions intermédiaires sont des moyens de lutter contre la perte d'autonomie. Il n'est pas forcément nécessaire de toujours vouloir ouvrir des places en EHPAD. À force de parler de places, on en oublie de demander aux intéressés ce qu'ils entendent par "place". Ce que disent les personnes âgées, ce n'est pas : "je veux une place", mais "je ne veux pas être seul, avoir mal, je veux pouvoir voir ma famille" ».

La famille qui pour Éric Comparat, vice-président de l'Union nationale des associations familiales, est au cœur de ce débat. Mais il ne faut pas associer systématiquement vieillissement et dépendance. Il faut aussi parler de richesses plutôt que de problèmes. « Aujourd'hui, une famille se compose facilement de 4 voire 5 générations : cela change l'équilibre de la famille, mais aussi de la société : là où auparavant, le logement acheté se transmettait, aujourd'hui il sert à payer son vieillissement pour ne pas être un poids trop lourd pour la famille. » Jacques Rabut, vice-président du Conseil général à la cohésion sociale, au handicap et à la dépendance, affirme que le Département se donnera les moyens de mener à bien ce qui est bon pour les territoires. « Il faudra quand même que nous ayons toutes les enveloppes nécessaires pour tenir nos ambitions face à la perte d'autonomie. » • P.F.

ZOOM

Alzheimer et handicap : des accueils spécialisés

→ Pour Michel Brunet, président de la communauté de communes de Saint-Trivier-de-Courtes, la maladie d'Alzheimer n'est qu'une partie du vieillissement. « Dans notre canton très rural, il y a 37 % de personnes âgées de plus de 60 ans. 18 % d'entre elles souffriraient d'une maladie d'Alzheimer ou d'un trouble apparenté. » L'accueil de jour itinérant créé en commun avec Montrevel et assuré par l'ADMR Pays de Bresse accompagne 7 personnes et leur famille. Cette forme d'accueil complète celle plus structurée des unités Alzheimer qui s'ouvrent dans les EHPAD ou les maisons de retraite, comme à Jasseron. « Nous avons ouvert cette unité en 2008 pour mettre en sécurité les résidents de notre maison de retraite qui ne pouvaient plus être autonomes. Aujourd'hui, la liste d'attente s'allonge... », souligne Patrice Gelmini, le directeur. Quant aux personnes âgées handicapées, Nicole Gabrillargues, présidente de

l'Adapei de l'Ain, a rappelé l'urgence d'ouvrir des accueils spécifiques. « Nos enfants qui atteignent l'âge de 60 ans sont de plus en plus nombreux. Il nous faut mettre en place des services différenciés pour eux. » L'Adapei a créé le premier foyer d'accueil pour personnes âgées handicapées à Bourg. •

LE SMS DU TRIMESTRE





DOSSIER RÉALISÉ PAR PAULINE FROPPIER.

2012, l'autisme devient grande cause nationale. Et par là même, de nouvelles batailles se font jour. Celle des familles tout d'abord, qui, dans leur souffrance, veulent que l'on prenne en compte la connaissance qu'elles ont de leur enfant. Lors de la réalisation de ce dossier, ce qui frappe d'abord chez les parents rencontrés, c'est l'absence de réponses qu'ils ont eue lorsqu'ils soulevaient une difficulté ou un problème vis-à-vis de leur enfant. Vivre avec un enfant qui ne réclame pas ou ne fait pas de câlins à sa mère, qui ne la regarde pas dans les yeux et s'entendre dire que c'est parce qu'elle le couve trop a de quoi mettre en colère. C'est une expérience vécue par beaucoup de parents. Absence de formation, méconnaissance des symptômes : les professionnels médicaux et socio-médicaux ont trop souvent perdu la confiance des familles.

Un rapport de force

Les parents sont allés chercher des solutions par eux-mêmes. Alors que la prise en charge psychanalytique restait la norme, certains parents ont eu recours à de nouvelles méthodes anglo-saxonnes dites comportementales, fondées sur des principes d'éducation structurée. Récemment, la Haute autorité de la santé (HAS) déclarait que les approches psychanalytiques de l'autisme n'avaient pas fait leurs preuves, sans pour autant les condamner. Dans leur rapport publié en mars, l'HAS et l'Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (Anesm) donnent « aux professionnels des repères susceptibles d'améliorer et d'harmoniser leurs pratiques et de favoriser l'épanouissement personnel, la participation à la vie sociale et l'autonomie de l'enfant et de l'adolescent ». En préconisant dialoque et concertation, la HAS et l'Anesm soulignent l'importance d'un diagnostic précoce et la mise en place d'un projet personnalisé d'interventions élaboré avec les parents et l'enfant, en mettant en avant les interventions de type ABA ou Teacch.

Des espoirs

Le débat risque donc d'être encore passionné, et notamment face à la proposition de loi déposée par un député, visant à interdire la prise en charge psychanalytique. Quelle va être la réaction des « psy » ? Même si beaucoup d'établissements évoluent, c'est souvent sous la pression des familles. Les associations de parents poussent aujourd'hui un soupir de soulagement. Certes, les troubles envahissants du développement ne se soignent pas. Mais certaines méthodes ont montré leur efficacité et permettent à des enfants de grandir en ayant une vie aussi normale que possible.



→ L'Ain a bien évolué dans la prise en charge

e Centre d'évaluation et de diagnostic de l'autisme de l'Ain (CEDA'Ain) fêtera ses deux ans d'existence en avril prochain. À l'initiative de pédopsychiatres de l'Ain, partis du constat de l'engorgement de la seule unité de diagnostic située à Lyon ne disposant pas non plus de la connaissance de ce qui existe dans l'Ain, le CEDA'Ain est une antenne locale du Centre de ressource autisme Rhône-Alpes (CRA-RA). « Il fallait parfois deux ans d'attente pour bénéficier d'une évaluation. Au CEDA'Ain, nous proposons un dépistage, une prévention et la mise en place de réponses adaptées à la réalité du terrain », assure le Dr Sandra Louis, médecin pédopsychiatre responsable de la structure. Seul lieu de diagnostic, le CEDA'Ain peut établir des bilans partagés avec d'autres structures.

Bilan pluridisciplinaire

Il n'y a pas d'accès direct par la famille. Il faut être adressé par un médecin spécialisé (psychiatre, pédopsychiatre, pédiatre...). L'évaluation permet ensuite de valider le bilan avec le médecin qui suit l'enfant. Le CEDA'Ain aide les familles dans les démarches et la recherche d'une prise en charge. Pour Alain Dodart, cadre de santé, « nous ne nous substituons pas aux missions des CMP (centres médico-psychologiques) ou aux autres professionnels de santé, mais nous venons affiner les bilans ». Après une consultation initiale avec un pédopsychiatre, l'enfant peut bénéficier d'un bilan psychologique, orthophonique, psychomoteur, d'une évaluation pédagogique et éducative.

Comme toute pathologie, un repérage précoce permet la mise en place de méthodes liées au trouble pour empêcher l'effondrement. « Certaines familles sont exigeantes et veulent savoir comment leur enfant va évoluer. L'important est de ne pas faire un choix qui ne serait pas adapté à l'enfant. Il

ne faut pas avoir des attentes impossibles vis-à-vis de ces enfants. » Sandra Louis précise que le territoire de l'Ain a bien

évolué dans la prise en charge des enfants à trouble autistique. « Tous les IME de l'Ain ont ouvert récemment une section spécialisée. Ce qui manque encore, ce sont un ITEP (institut

thérapeutique éducatif et pédagogique), un Sessad (service d'éducation spécialisé et de soins à domicile) et des Clis (classe d'inclusion scolaire) fléchés autisme/TED (troubles envahissants du développement). » La difficulté reste, peut-être, l'étendue géographique du département.

Mission de formation

Le CEDA'Ain met en place une série de formations, notamment aux nouvelles méthodes de prise en charge comme l'ABA, à destination des professionnels de l'Ain : psychomotriciens, psychologues, enseignants référents de l'Éducation nationale, auxiliaires de vie scolaire...

> Pour Sandra Louis, ce qui manque surtout en France, c'est un accompagnement à la maison, une aide éducative de bon sens pour des parents qui parfois en auraient besoin. « Il ne faut pas oublier que

nous avons affaire à des enfants en construction. Quoi qu'il arrive, sauf en cas de maladies désintégratives, ces enfants évoluent. »

Certaines familles veulent savoir comment leur enfant va évoluer ,,

$\rightarrow \rightarrow \rightarrow \rightarrow$

TÉMOIGNAGE

→ Tout pour leur enfant

Ali est un petit garçon de bientôt 10 ans. « Quand vous le voyez, vous ne pouvez pas savoir qu'il a un problème », dit sa maman, Nadia. Scolarisé en milieu ordinaire dès ses 3 ans, ses parents avaient déjà remarqué quelques différences avec les autres enfants. « Ali ne parlait pas ailleurs qu'à la maison. Il restait dans son coin. » Son développement moteur était tout à fait normal. « J'ai vu un psychologue qui m'a dit qu'il fallait le laisser grandir... Tous les médecins et les maîtresses me disaient de ne pas m'inquiéter. » À la campagne, en maternelle, Ali était suivi par un Rased (réseau d'aide spécialisée aux élèves en difficulté). « Quand nous avons déménagé à Bourg, nous n'avons pas pu continuer car sa nouvelle école n'était pas rattachée au Rased. Ce qui devait être fait ne l'a pas été », regrette Nadia. Arrivé en grande section maternelle, le petit garçon a « pété les plombs ». « Il avait 5 ans, il était dans une classe avec une maîtresse formidable avec laquelle il a beaucoup progressé. Et c'est là où il s'est lâché. Il est devenu mutique, il pleurait tous les matins, avait des terreurs nocturnes. » À la recherche d'un diagnostic que personne ne lui avait encore donné, Nadia regrette de n'avoir pas pu mettre en place les bons outils

assez tôt. « J'ai découvert la méthode comportementaliste ABA. Je me suis formée et je l'applique à la maison. Les institutions spécialisées commencent à s'adapter à ces nouvelles méthodes. »

Engagement familial

Nadia aimerait qu'on l'entende dans sa connaissance de son enfant, qu'on ne décide pas toujours tout pour elle. « Ali est un enfant qui est capable de rester assis. Mais l'attention ne reste pas. Il faut aller le chercher. Plus on le laisse tout seul livré à lui-même, plus il s'éparpille. Il lui faut une personne en permanence avec lui. » Sportif, Ali fait du cirque, de la natation. Caméléon, il se comporte par imitation en relation avec le milieu dans lequel il est. C'est pour cela que Nadia et Raouf se battent pour que leur fils reste scolarisé en milieu ordinaire, avec une AVS (auxiliaire de vie scolaire). « Je sais que les choses sont en train de bouger. Mais moi, je n'ai pas le temps d'attendre. Il me faut des solutions maintenant. Après il sera trop tard pour Ali. » Prêts à tout pour leur fils, Nadia et Raouf n'en oublient pas pour autant le petit frère de 6 ans. Chaque décision prise fait toujours l'objet d'un consensus familial.

DÉFINITION

L'autisme

L'autisme est un ce qu'on appelle un TED (trouble envahissant du développement). Il affecte, à des degrés différents, trois domaines du développement : le langage et la communication, les relations sociales, le développement des activités de jeu et des centres d'intérêt. Il se caractérise par des difficultés de communication, des comportements stéréotypés et répétitifs, des centres d'intérêt restreint, associés parfois à un retard mental. Ces troubles sont classés en 8 catégories par l'Organisation mondiale de la santé :

- l'autisme infantile,
- l'autisme atypique,
- le syndrome de Rett,
- le syndrome d'Asperger,
- les troubles désintégratifs de l'enfance,
- les troubles d'hyperkinésie associés à la déficience intellectuelle et des mouvements stéréotypiques,
- les autres troubles envahissants du développement,
- les troubles envahissants du développement non spécifiques.





Des actions spécialisées à l'Adapei

epuis près de deux ans, l'Adapei de l'Ain fait le pari d'une prise en charge éclectique des jeunes. « Dans nos établissements, des enfants porteurs d'autisme associé à un retard mental étaient déjà présents. Nous avons souhaité mettre en place des accompagnements spécialisés pour ces enfants. Cela suppose des aménagements d'espace, du matériel, un taux d'encadrement différent, une supervision externe pour nos équipes », explique Emmanuel Bergeat, directeur général adjoint du secteur médico-éducatif enfants

Un maillage du territoire

Pour l'heure, trois établissements ont mis en place une unité spécialisée : les IME Les Sapins à Oyonnax (12 places), L'Armaillou à Belley (5 places) et plus récemment Le Prélion à Bourg (10 places). Emmanuel Bergeat se bat pour un bon maillage du territoire.

Pas de bagarre en revanche autour des méthodes ou des outils à mettre en place pour ces enfants. L'Adapei développe entre autres des formations sur les prises en charge com-

portementalistes type ABA. Mais Emmanuel Bergeat ne veut pas être dans une position de certitude. La spécificité de la prise en charge est aussi liée au fait que ces enfants sont également en situation de handicap mental.

Parcours de vie

« Aujourd'hui, ce qui est important, c'est la capacité pour nos établissements de pouvoir s'adapter, de ne pas rester figer. L'autisme vient nous dire: attention, soyez ouverts! » Emmanuel Bergeat l'assure, la prise en compte du parcours de vie des enfants est essentielle: « Les familles sont en souffrance. Certaines peuvent prendre en charge leurs enfants, d'autres n'y arrivent pas. Nous ne sommes pas là pour juger, mais pour accompagner. » Apporter des réponses pragmatiques, de bon sens à des parents qui ont parfois du mal à s'y retrouver dans toutes les informations qu'ils reçoivent aujourd'hui. « Il faut être clair sur le type de pathologie et le type d'accueil que l'on propose à l'enfant. Quel que soit l'outil mis en place, il faut que cet outil soit fait à la main de l'enfant. »

ZOOM SUR...

L'UNITÉ ADAPTÉE DU PRÉLION

→ Depuis mai 2011 au sein de l'IME du Prélion, une unité adaptée pour l'autisme accueille 10 enfants de 5 à 13 ans (l'agrément allant jusqu'à 16 ans). « Nous voulons proposer une prise en charge la plus précoce possible, avec des outils d'éducation structurée », assure Octavie Rochet-Rollet, psychologue en charge du projet. Avec une double approche, comportementaliste et éducative (via les méthodes ABA et TEACCH) et psychologique, les équipes veulent apporter des réponses variées, adaptées à chaque enfant. Cette unité a été financée par redéploiement de movens en interne, sans enveloppe supplémentaire. Elle dispose d'un taux d'encadrement supérieur à un IME traditionnel. « Nous avons une infirmière, une aide médicopsychologique, un moniteuréducateur et une maîtresse de maison. » Au centre du bâtiment imposant du Prélion, plusieurs salles ont été réaménagées spécialement. L'environnement est adapté pour que chaque lieu ait une fonction reconnue. « Les enfants participent aux activités transversales de l'IME sur la balnéothérapie ou les loisirs... Mais ils ont besoin par ailleurs d'un environnement spatial et temporel bien défini. Il y a beaucoup de répétitions, des plannings à la semaine avec les mêmes activités le même jour. » Beaucoup d'activités sont proposées autour de la socialisation : faire des courses, aller au cinéma ou au théâtre... « Il n'est pas évident pour ces enfants de se retrouver dans un magasin ou un lieu public. » Travailler sur l'inclusion des enfants dans la société reste une priorité. •

$\rightarrow \rightarrow \rightarrow \rightarrow$

TÉMOIGNAGE

Une vie de famille normale

Jusqu'à ses 18 mois, Thomas grandissait bien. Puis quelques signes vont alerter ses parents. « Entre 2 et 3 ans, il a commencé à développer un comportement stéréotypé, il tournait en rond, puis le langage s'est stoppé », explique Béatrice, sa maman. Les divers médecins qu'elle rencontre vont vérifier s'il n'a pas un problème d'audition, vont aussi lui dire que c'est un problème d'autorité... « En dernière année de maternelle, nous avons pris une AVS à mi-temps. Thomas n'y allait que le matin. Cette année-là, il n'y a pas eu moins de 8 maîtresses différentes qui se sont succédé dans l'école! Cela a été très difficile pour lui. »



Une annonce brutale

Béatrice et Franck ne savent toujours pas de quoi leur fils souffre. Thomas entre à l'école primaire, en Clis (Classe pour l'inclusion scolaire). Mais là, l'AVS collective ne suffit pas. « Il n'y avait qu'une personne pour 12 enfants. Nous nous sommes battus pour avoir une AVS individuelle car un enfant autiste ne peut pas être autonome en classe s'il n'est pas directement accompagné. » Ce ne sera que vers 8 ans qu'un jour, un psychologue scolaire dira aux parents de Thomas: « mais au fait, personne ne vous a dit que votre enfant est autiste? » Une phrase que Béatrice et Franck encaissent. Ils prennent rendez-vous dans les trois mois

à Lyon pour avoir un diagnostic précis. « Jusque là, on me disait que j'étais trop centrée sur mon enfant, qu'il avait des troubles du comportement. Il travaillait avec un infirmier psy qui stimulait les interactions seulement avec une tendance clinique, et pas rééducative. » Elle fait des recherches, découvre la méthode ABA. Une psychologue formée va venir chez eux tous les 15 jours pour les guider. « Thomas suivait alors un traitement médicamenteux depuis un an qui l'avait fait grossir et le coupait encore plus du monde. Nous avons pu l'arrêter progressivement. » Béatrice explique qu'avant le diagnostic, elle avait l'impression d'avoir un sale gosse.

Éviter l'échec

« Aujourd'hui, nous arrivons à réduire les crises, à les prévoir et les désamorcer. » La famille a retrouvé une vie normale. « Avec sa petite sœur de 6 ans, nous arrivons maintenant à partir ensemble en vacances. Le changement ne crée plus trop d'angoisse chez Thomas. » L'enfant devait entrer au collège. Béatrice et Franck ont fait le choix de l'orienter vers l'IME du Prélion et sa nouvelle section adaptée. « Thomas parle, lit, écrit, sait compter jusqu'à 100, il est très curieux et aime les animaux. Mais l'ambiance du collège est trop brutale pour lui, même en Ulis (Unité localisée pour l'inclusion scolaire). Ce que nous voulons pour lui, c'est qu'il acquiert de l'autonomie sans se retrouver en échec. »

MÉTHODE

QU'EST-CE QUE L'ABA?

ABA ou Applied Behavior Analysis (analyse appliquée du comportement) est une méthode d'éducation très structurée pour les enfants autistes qui, du fait de leur trouble, ne sont pas spontanément en situation d'apprentissage. Elle suppose un accompagnement individuel total. L'idée est de proposer une activité à la portée de l'enfant. Au départ, l'aide de l'adulte peut être complète. À terme, l'enfant doit pouvoir faire seul. Cette compétence acquise au fil des séances est accompagnée d'encouragements et de félicitations qui peuvent prendre la forme d'objets ou de nourriture. C'est un enseignement qui doit être sans échec pour l'enfant. Assis face à face, à un bureau, l'adulte donne une directive à l'enfant pour qu'il effectue une action. La réponse de l'enfant entraîne une réaction de l'adulte : une réponse correcte est immédiatement suivie d'une action plaisante pour l'enfant, une réponse fausse est corrigée de façon neutre.



→L'IME Henri Lafay réunit le soin, l'enseignement et l'accompagnement.

INCLURE

L'IME **Henri Lafay**

réé en 2004 par l'association départementale de l'Apajh, l'IME Henri Lafay est dédié aux enfants souffrant de troubles envahissants du développement. « C'est à la suite de la rencontre de parents en désarroi devant l'absence de solutions de scolarisation pour leur enfant que l'association s'est mobilisée », explique Brigitte Alban, chef de service de l'IME. L'Apajh se bat pour l'inclusion des enfants différents en milieu scolaire ordinaire et leur reconnaissance en tant que personne à part entière. « Pour faire face à la demande, Bourg Habitat avait mis à disposition 8 appartements dans plusieurs immeubles du quartier du Pont des Chèvres. » En 2004, il y avait 6 enfants. Aujourd'hui, 24 enfants et jeunes de 5 à 20 ans se sont installés dans le bâtiment adapté et flambant neuf, rue du Docteur Duby à Bourg-en-Bresse. Un bâtiment entièrement pensé pour le public qu'il accueille : de plain-pied, une isolation phonique qui évite tous les bruits trop violents,

des petits espaces de vie et d'activité, des puits de lumière naturelle, une circulation facile entre les différents espaces... Il est conçu autour de trois pôles : rééducation, éducatif et pédagogique. Pour la première fois, tout le monde va pouvoir travailler ensemble sur un lieu unique. Le nouveau bâtiment réunit le soin, l'enseignement et l'accompagnement éducatif nécessaire aux enfants souffrant de troubles autistiques, autour d'un projet personnalisé en lien avec les familles.

Objectif: inclusion et autonomie

À l'IME, il y a autant d'autismes qu'il y a d'enfants. La structure met en place toutes les méthodes, dont des formations pour le personnel à la méthode ABA. Le niveau est très hétérogène. Cela va des troubles de la communication aux difficultés dans les interactions sociales, à la réduction des centres d'intérêt avec des ritualisations. Certains ont le langage mais ont des stéréotypies, d'autres ne parlent pas, mais participent aux

jeux... « Nous travaillons par groupes d'âge et de besoins : les préscolaires de 5 à 8 ans, les scolaires de 8 à 12 ans, les préados de 12 à 16 ans et les grands de 16 à 20 ans. » 33 % des jeunes sont scolarisés dans les écoles de la ville, en Clis ou avec une AVS. Les repas du midi sont pris à la cantine de l'école Louis Parant pour les petits et à la résidence des Trois Saules pour les plus grands. De nombreux partenariats se développent pour que les enfants soient confrontés au maximum avec le milieu ordinaire : centre de loisirs, clubs sportifs, Maison des jeunes et de la culture... Le projet de l'établissement est d'amener ces jeunes vers l'autonomie la plus grande possible, de les aider à trouver leur place dans la société. Pour les plus grands, un appartement pédagogique a été créé au sein de la nouvelle structure pour leur apprendre à se débrouiller dans la vie. « Pour ceux qui sont en capacité de travailler, nous travaillons aussi en partenariat avec les ESAT. » Un engagement qui reste dans la philosophie de l'Apajh.

ACCOMPAGNEMENT

UN SESSAD À L'APPUI

→ Le Sessad (service d'éducation spéciale et de soins à domicile) du Bugey est porté par les PEP 01 (Pupilles de l'enseignement public). Ouvert depuis 2009, il accompagne les enfants présentant des handicaps légers, moyens avec troubles associés de 3 à 20 ans. Missionné par l'ARS (Agence régionale de santé) en septembre 2011 pour accompagner l'ouverture de la Clis TED de Bellegarde, l'association des Pep a tout de suite répondu présent. « Nous sommes un Sessad polyvalent, explique Malika Aymoz, la directrice, nous avons donc mis en place un plan de formation plus spécifique sur l'autisme pour nos intervenants. » Le service a signé une convention avec l'Éducation nationale et la mairie de Bellegarde pour prendre en charge les élèves de la Clis sur le temps de midi. « Les enfants mangent au restaurant scolaire, accompagnés d'un éducateur et d'une AVS. »

INITIATIVE

Méthode ABA, des par

n 2009, des parents créent une association pour proposer une prise en charge de leurs enfants via la méthode ABA. « Dans l'Ain, rien n'existait pour répondre aux besoins éducatif et comportemental des enfants avec autisme », souligne Véronique Paccaud, la présidente. Colette-Alice Pouilhe-Fatiguet explique avoir dû garder sa fille pendant un an à la maison. « Alors qu'en Savoie, il y a un dispositif impressionnant : trois Clis TED et un Sessad spécialisé, un centre d'accueil de jour et un IME à orientation TED. » En 2010, l'association Cap sur Handicap ouvre donc son centre d'accueil avec une éducatrice spécialisée formée à la méthode ABA, Agnès Kalita. Aujourd'hui, cinq enfants accompagnés chacun par un adulte se retrouvent tous les mercredis, de 10 à 15 h, dans les locaux de la garderie péri-scolaire mis à disposition par la municipalité de Chanay. Les cinq intervenants sont salariés et formés à la méthode ABA. « Nous avons une neuro-psychologue, une éducatrice spécialisée, une étu-

→La Clis de Bellegarde est fléchée TED.

TÉMOIGNAGE

Le regard **des autres**

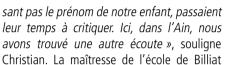
arisiens d'origine, Christian et Christine se sont installés à Billiat il y a un an. Pour Romain, 7 ans, dont le diagnostic d'autisme a été posé un an auparavant. « C'était un enfant qui parlait peu, faisait des colères terribles qui pouvaient être assimilées à des caprices. Le regard des gens dans la rue était difficile à supporter. Du coup, je n'arrivais plus à sortir et l'emmener avec moi », explique Christine. Trouver une maison au calme, avec un jardin, a été un choix facile à faire.

Romain était suivi par un orthophoniste et un pédopsychiatre à Paris. Christian et Christine ont tout organisé pour qu'il n'y ait pas de rupture dans la prise en charge après le déménagement. Deux fois par semaine, Romain se rend au CATMP voir un orthophoniste et un psychologue. Et il reste scolarisé en milieu ordinaire. « Nous avons toujours eu beaucoup de chances en tombant sur des maîtresses formidables qui l'ont toujours pris en main. Romain n'est pas un élève perturbateur. » À

l'entrée en CP, cela est devenu plus difficile. Cinq ans auparavant, ils avaient visité une Clis en région parisienne où les professionnels envisageaient de scolariser leur aîné, Raphaël (10 ans) souffrant de troubles « dys ». « Nous en étions ressortis avec une idée très négative: trop bruyante. Nous avions absolument refusé cette solution. Raphaël a été suivi par la Guidance à Paris. » Du coup, Christian et Christine n'avaient jamais fait de démarches pour faire reconnaître le handicap de Romain.

Nouveau départ

En février 2011, il fallait prendre une décision : soit laisser Romain en milieu ordinaire, au risque de le voir malheureux, soit opter pour une scolarisation adaptée. « Nous n'avions pas très confiance dans ce qui nous avait été proposé à Paris. Les réunions de professionnels autour de notre premier enfant ressemblaient plus à des bras de fer corporatistes pour des problèmes de postes : une quinzaine de personnes, parfois ne connais-



leur parle alors de la Clis spécifique TED qui ment heureux d'y aller. Il aime beaucoup aller à l'école. Et il a fait de gros progrès. Il commence à lire, à écrire. » Finalement, dans un environnement adapté, Romain aujourd'hui



s'ouvrait à la rentrée 2011 à l'école Le Bois des Pesses de Bellegarde. La première décision difficile aura été de constituer un dossier auprès de la MDPH. « Nous avons beaucoup de mal avec cette notion de handicap. Handicap de quoi ? », s'exclame Christian. Finalement Romain intègre la Clis. « On le sent vrai-

ents s'investissent

diante éducatrice spécialisée, une licenciée en psychologie et une diplômée CAP petite enfance. Une psychologue libérale supervise les programmes des enfants établis par Agnès Kalita. » Un travail que Véronique Paccaud assure ne pas venir se substituer aux autres prises en charge médicale et éducative nécessaires à leurs enfants.

Aller de l'avant

Le service a un coût : 3 500 € par mois de frais pour 5 enfants ! Certaines familles participent, à hauteur de 100 € par mois. « Le reste vient de subventions du Conseil général, de la communauté de communes de Bellegarde, d'Adréa, du Kiwanis, des communes alentour et quelques dons de particuliers. Nous bouclons le budget en organisant des actions : lotos, tournois de belote, spectacles, ventes de fleurs à la Toussaint, de sapins de Noël...»

L'association reconnue d'intérêt général a reçu un agrément en tant qu'organisme de formation en janvier 2011. Elle propose aux étudiants, aux associations, aux parents, aux structures des formations à la méthode ABA. Ses membres sont de fervents défenseurs de la méthode. « La moitié des enfants qui la suivent 25 h par semaine, avant 3 ans réintègrent l'école ordinaire. En tant que parents, nous voyons les résultats positifs sur nos enfants. » Véronique Pacaud regrette que le diagnostic soit encore posé trop tardivement. En France, les rendez-vous avec les spécialistes sont trop longs à obtenir. Marion Martin-Ortiz, secrétaire de l'association, déplore le manque parfois de formation des médecins. « Le CMP qui suit Paul m'a dit qu'on ne pouvait pas proposer une méthode ABA et m'a donné le téléphone de Véronique... et du CEDA. » Pour autant, ces mamans ne jettent pas la pierre aux institutions. En constatant qu'aujourd'hui, les choses se mettent doucement en place.

s'épanouit.

DOSSIER

LOISIRS

Brille Petite Lune!

L'association Brille Petite Lune est née en septembre 2011, dans la continuité du combat d'une maman, Clara Balloffet. C'est elle qui a donné un coup d'accélérateur à l'ouverture de la Clis TED sur Bellegarde. Son fils, Logan, devait entrer à l'école élémentaire. « Mon fils est suivi par le CATTP (Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel) de Ferney. Et il fallait qu'il rejoigne une Clis sur la même commune. Cela fait 40 min de trajet à chaque fois. J'étais en colère : nos enfants sont fatiqués et toujours sur la route car on ne nous propose rien à proximité de chez nous. » Elle connaissait le projet d'ouverture d'une Clis TED sur son secteur, mais rien n'était encore vraiment enclenché. Elle va alors faire le siège de l'Inspection académique en juin. « Le maire de Bellegarde a tout déployé pour que la Clis ouvre en septembre. » Il n'y avait plus d'obstacles. La bonne nouvelle est venue la veille de la rentrée scolaire.

Jouer avec les enfants

« Notre association est un pont relais. Elle propose, pendant les vacances scolaires, des temps pour jouer avec les enfants porteurs d'un handicap. Nos enfants ne sont pas toujours acceptés en centre de loisirs. Il faut trouver des solutions autres. » Pour Clara Balloffet, le jeu reste une forme d'apprentissage et permet aux enfants de développer leurs différents sens.



C'est l'enfant qui choisit son jeu. L'adulte joue avec lui. Ce sont des bénévoles, parents et amis, qui viennent passer du temps à jouer avec les enfants. « J'ai mobilisé aussi des élèves de 3^e qui souhaitent s'orienter vers des métiers du social ou de la petite enfance. » Pour l'instant, les activités se déroulent dans la salle des fêtes prétée par la mairie de Vauchy. Mais Clara Balloffet aimerait avoir un local plus adapté. L'association vient de lancer un appel aux dons pour pouvoir acquérir une maison et en faire un lieu consacré. Elle mène par ailleurs plusieurs opérations sur l'année pour récolter des fonds et financer du matériel pédagogique à la Clis TED de Bellegarde. Clara Balloffet ne se considère pas comme une maman courage. Ce qu'elle demande, c'est le développement des accueils pour les enfants « différents ». Qu'ils puissent grandir comme les autres. « Il y a urgence, trop d'enfants sont dans l'attente de solutions de prise en charge. »

INFOS PRATIQUES

Centre d'évaluation et de diagnostic de l'autisme de l'Ain 14 rue de l'École

01000 Bourg-en-Bresse Tél. 04 74 52 27 30 Mail. cedaain@cpa01.fr

Le Centre de ressources autisme Rhône-Alpes tient un recueil d'informations sur les établissements accueillant les personnes porteurs d'autisme. Les fiches sont consultables sur www.cra-rhone-alpes.org, rubrique Structure.

→ Brille Petite Lune
2 route de Genève
01200 Bellegarde-sur-Valserine
Tél. 04 50 48 47 80
http://brille-petite-lune.skyrock.com/

Cap sur handicap
32 route de Seyssel
Mairie de Chanay
01 240 Chanay
Tél. 09 77 89 55 87
contact@capsurhandicap.org
www.capsurhandicap.org

APAJH Ain
Maison de la vie associative
2, boulevard Joliot-Curie
01000 Bourg-en-Bresse
Tél. 04 74 52 16 81

ADAPEI de l'Ain
10 rue Marc Seguin
0100 Bourg-en-Bresse
Tél. 04 74 23 47 11
assoc@adapei01.asso.fr

Sessad du Bugey 50 rue Paul Painlevé 01130 Nantua Tél. 04 74 73 01 05 sessad.bugey@orange.fr

DÉPISTAGE

LE TRAVAIL DES CAMSP

→ Les centres d'action médico-sociale précoce accueillent des enfants de 0 à 6 ans présentant ou susceptibles de présenter des troubles moteurs, comportementaux, mentaux, sensoriels... « L'autisme fait partie d'un éventail de troubles envahissants du développement que nous pouvons repérer. Nous voyons environ 4 à 5 enfants par an dans cette situation, sur près de 190 », explique Philippe Roche, directeur du Camsp de Bourg. La première des choses que l'on fait dans un Camsp, c'est accueillir les parents et avoir une écoute empathique. « Il faut entendre ce que les parents ont à nous dire. » Viennent ensuite la recherche d'un diagnostic éliminatoire et les évaluations complémentaires. « Nous aidons les parents à réfléchir sur la situation de l'enfant. Pour affiner le diagnostic d'autisme, nous nous tournons vers le Ceda'Ain. Une fois le diagnostic posé, la famille est orientée vers un CMP ou un établissement médico-social spécifique. »

\rightarrow Et les adultes?

Si pour les enfants, les choses s'organisent, les adultes souffrant de troubles autistiques ne trouvent pour l'heure pas de structures adaptées. L'ARS vient de lancer un appel à projet pour la création d'une équipe mobile d'accompagnement des adultes. Sur la base d'une file active de 20 places, cette équipe couvrira tout le département de l'Ain et interviendra au sein des établissements médico-sociaux pour soutenir les professionnels. En milieu ordinaire de vie, l'équipe proposera un accompagnement adapté aux personnes et à leur famille. Crédits attribués pour ce projet : 300 000 €. Le dossier est à remettre au plus tard le 16 avril à l'ARS Rhône-Alpes. www.ars.rhonealpes.sante.fr - rubrique Handicap et Grand âge / Appels à projets / Appels à projets en cours.





Vers l'ESAT de demain

es établissements et services d'aide par le travail (ESAT) représentent le principal mode d'accueil des travailleurs en situation de handicap. Le contexte dans lequel ils évoluent les confronte à de nouvelles donnes politiques, sociétales, économiques. La loi de 2005 renforce le principe du droit à l'accompagnement par le travail. Les derniers textes encouragent la valorisation des apprentissages et des acquis professionnels, la promotion des chances et de la citoyenneté, l'insertion des personnes accompagnées en milieu ordinaire. Les exigences de qualité issues de la loi 2020-2 conduisent à davantage de formalisation, de rationalisation, et d'évaluation interne et externe de leurs activités. Parallèlement, la culture de l'individualisation, l'accès aux droits, l'allongement de la vie et l'évolution des publics accueillis impactent leur fonctionnement.

Le financement social d'un certain nombre d'ESAT est structurellement insuffisant, souvent très en dessous des tarifs plafonds et des moyennes régionales. Le budget annexe de la production et de la commercialisation devient alors la variable d'ajustement du budget principal de l'activité sociale. De plus, les ESAT sont en première ligne face aux changements de l'économie de marché : délocalisation, baisse de la sous-traitance et des prix, exigences de compétitivité et de qualité, gain de productivité... L'activité économique des ESAT se fait localement ; les marchés se gagnent grâce à la qualité de la production et au respect des délais, aussi par la capacité qu'ils ont de développer avec les entreprises la confiance, les méthodes, les coopérations et les partenariats qui correspondent à leur configuration.

Les enjeux futurs s'articuleront autour du développement de nouvelles pratiques d'accompagnement, de l'équilibre entre la stratégie économique et les enjeux éducatifs, de changements organisationnels et des transformations des métiers de la filière travail, et du développement de la formation. Ces transformations interrogent la conception même des ESAT (missions, identité, valeur et sens du rapport au travail, place dans l'association, sur le territoire de santé, le bassin économique), leur fonctionnement (domaines d'activités stratégiques, organisation, métiers, accompagnement,), leur gestion des ressources humaines y compris celle en direction des travailleurs en situation de handicap.

Philippe Meunier

Directeur général adjoint de l'Adapei de l'Ain Directeur de l'ESAT Le Pennessuy, l'EA Les Ateliers de Brou, Maison nette et d'ADRÉA Mutuelles Pays de l'Ain

SOMMAIRE

→ S'épanouir, se construire, savoir-être : ces valeurs sont au cœur du projet éducatif d'**ALFA3A**. / p. 18-19

→ La **MSA AIN-RHÔNE** et la Chambre d'agriculture ont créé le dispositif Rebonds 01, pour aider les agriculteurs en difficulté. / p. 20-21

→ Le CPA de l'**Orsac** présente son récent dispositif de soins de réadaptation. / p. 22

→ **Dynacité** a lancé une démarche RSE (Responsabilité sociale de l'entreprise). /

p. 24-25

→ L'**ADAPEI** présente ses ESAT (établissements et services d'aide par le travail). / p. 26-27

→ Évaluation du ler schéma départemental de la protection maternelle et infantile (PMI) mis en place par le **Conseil Général** en 2009.

p. 28-29

→ La **SEMCODA** reconstruit le quartier de la Croix-Rousse à Oyonnax. / p. 30-31

→ Mutualité de l'Ain - RSS

renforce ses services de soins infirmiers à domicile. / p. 32-33

→ Fiche signalétique : connaître les partenaires du magazine en une page.

Dans ce numéro : l'**Udaf**/ p. 34

TERRITOIRE



Dynacité donne l'exemple

→ Le Conseil général de l'Ain a fait siens les principes de la décentralisation en permettant à trois collectivités de l'Ain (l'Agglomération de Bourg-en-Bresse, les communautés de communes de la Plaine de l'Ain et du pays de Gex), de contractualiser avec un bailleur social, Dynacité. Par le biais d'une Convention d'utilité sociale, ce contrat territorial « fixe des modalités inédites d'attribution d'aides à la pierre ». En clair, le prestataire est évalué tous les deux ans sur tous les métiers et compétences de sa mission. Pour Denis Perron, vice-président du Conseil général, porteur de la politique logement, la démarche vise à créer une émulation, mais aussi une amélioration de la "performance" du bailleur en matière de proximité sociale, de services rendus au client, voire même de développement durable. Georges Bullion, directeur général de Dynacité, y voit un avantage immédiat : en finir avec une évaluation qui ne reposait que sur la construction neuve et créer de la valeur sur les territoires en développement, comme le sont les trois collectivités signataires, ou en requalification.

Le bailleur contractant sera noté sur 20 en fonction de 15 critères. Avec 14,71, Dynacité fait presque figure de modèle et l'est d'autant plus que le contrat territorial dans lequel il s'engage est le premier signé en France dans sa forme notée. Lors d'une table ronde réunissant tous les intervenants, Thierry Repentin, président de l'Union sociale pour l'habitat, a salué cette initiative : « C'est en donnant des outils aux collectivités que l'on développe le logement social. »

ACTION

La Caf de l'Ain signe la charte de la parentalité en entreprise

→ En février dernier, la Caf de l'Ain a fait partie des 27 nouvelles entreprises qui ont signé la charte de la parentalité en entreprise au ministère des solidarités et de la cohésion sociale. Cette charte constitue un engagement à promouvoir des actions concrètes en faveur des salariés parents.

Après avoir largement mis en œuvre le travail à temps partiel choisi (33% de ses agents), la Caf développe de nouvelles actions en faveur de son personnel selon trois axes : un référentiel des horaires collectifs pour préserver le temps consacré à la vie familiale, la non-discrimination avec un accompagnement spécifique pour le personnel partant en congé maternité, une véritable offre de services proposée aux parents ou futurs parents dans le domaine des prestations comme dans celui de l'action sociale afin de les faire bénéficier de l'expertise de la caisse dans ce domaine.

Pour la Caf, l'adhésion à cette Charte de la parentalité est donc un moyen de solenniser et de pérenniser les actions entreprises.



UDAF

Recherche séniors lecteurs



Depuis sa création en 1999, le dispositif Lire et faire lire a vu l'engagement de 12 000 bénévoles de plus de 50 ans prêts à partager le plaisir de la lecture avec les enfants. Un plan de développement vient de se mettre en place. Il se donne pour objectif d'atteindre un million d'enfants bénéficiaires. Le lancement de cette opération s'est effectué le lundi 12 mars à l'école Saint-Exupéry de Bourg-en-Bresse. L'inspecteur d'académie, Lionel Tarlet, avait fait spécialement le déplacement pour soutenir l'action. L'appel est donc lancé par l'Udaf pour trouver de nouveaux bénévoles.

Plus d'informations sur http://www.lireetfairelire.org/ ou au 04 74 32 11 48.





Acteur de l'éducation populaire

S'ÉPANOUIR, SE CONSTRUIRE ET SAVOIR-ÊTRE : TROIS VALEURS ÉDUCATIVES FONDÉES SUR L'APPROCHE « PERSONNALISTE » D'ALFA3A. AU CŒUR DE SON PROJET ÉDUCATIF.

la fois guide et référent pour ses animateurs, le nouveau projet éducatif d'ALFA3A a pour vocation de se décliner naturellement dans chacun de ses accueils de loisirs collectifs et espaces jeunes. « Nous gérons 43 structures qui accueillent les enfants respectivement de 3 à 11 ans et de 12 à 17 ans sur l'Ain, l'Isère et le Rhône, présentent Bertrand de Foucauld, directeur du pôle Actions sociales, et Valérie Poncet, coordinatrice des accueils de loisirs de l'Ain. Les espaces d'animation proposés sont adaptés à chaque âge dans le cadre de diverses formes d'accueil de loisirs : périscolaire, temps méridien, mercredis, vacances scolaires, espace jeunes... » C'est au sein du pôle Actions sociales et socio-éducatives que le service Ani-

mation développe ses activités dédiées aux collectivités locales et aux familles, dans le cadre de projets territoriaux.

« Le projet éducatif était une évidence non formalisée. L'approche

personnaliste a toujours existé. Sa visée éducative porte sur la construction de l'enfant. Nous ne proposons pas seulement un mode de garde, mais un espace éducatif. » Plus qu'un projet éducatif, une philosophie.

Des objectifs éducatifs ambitieux

Le projet élaboré avec un groupe de directeurs d'accueil de loisirs et de centres sociaux volontaires, puis validé par le conseil d'administration en 2010, fixe les objectifs éducatifs de l'association. « Les objectifs s'appuient sur la Convention internationale des droits de l'enfant, précise Bertrand de Foucauld. Ils visent à

→ La fête de l'enfant regroupe tous les accueils de loisirs d'ALFA3A.



favoriser l'épanouissement de l'enfant, à participer à l'apprentissage de la vie collective et à développer des valeurs individuelles et sociales. Les projets pédagogiques sont élaborés en favorisant l'épanouissement de l'enfant ou du jeune, l'apprentissage de la vie sociale et la transmission des règles du savoir-être. »

Le nouveau projet éducatif d'ALFA3A établit le partenariat comme mode d'intervention privilégié avec les collectivités, selon un diagnostic réalisé avec les élus et les familles. Il peut prendre plusieurs formes : convention d'objectifs, délégation de service public ou marché public.

Lisibilité et crédibilité renforcées

La participation des familles trouve sa place dans les assemblées annuelles des centres et dans les conseils de concertation. Les activités pédagogiques s'articulent naturellement avec les autres espaces éducatifs et s'appuient largement sur le tissu associatif local, parfois dans le cadre d'un PEL (projet éducatif local). Ce nouveau projet éducatif d'ALFA3A concourt à réaffirmer l'identité de l'association et à veiller à l'adéquation entre ses valeurs et les activités proposées. « Le projet formalisé a un impact sur les partenaires d'ALFA3A, confirme Bertrand de Foucauld. C'est un outil qui permet aux directeurs et aux animateurs des accueils de loisirs de se positionner et de renforcer la crédibilité de l'association. Nous sommes un vrai acteur de l'éducation populaire au même titre que les autres associations. Le projet éducatif de l'animation enfance jeunesse d'ALFA3A est aussi un point d'ancrage. Si on se pose des questions éducatives, on sait à quoi se référer. » 🔸



À Bourg, l'accueil de loisirs des Vennes implique parents et enfants dans le carnaval organisé par Bourg-en-Bresse Aglomération.

Plus qu'un projet éducatif, une philosophie,



→ L'accueil de loisirs de Tramoyes fait le lien entre l'école et la famille.



→ Le centre d'animation de Lagnieu organise à la fois des sorties à l'extérieur et des activités au centre.

SUR I F TERRAIN

Lagnieu : un large choix

> « Le centre d'animation de la ville de Lagnieu est l'un des " Mille clubs de jeunes " », présente Fabrice Delaunay, directeur depuis 2005. Aujourd'hui, il se démarque par une large offre d'activités au service de toutes les familles. Gérée par ALFA3A depuis 1995, la structure communale a accueilli 916 enfants en 2011. « Dans notre démarche pédagogique, chaque personne est au centre de notre action. Nous rejoignons ainsi les valeurs d'ALFA3A. Agir, construire, animer pour s'épanouir : c'est aussi l'un des fils rouges du centre qui se retrouve dans beaucoup d'actions. Nous n'organisons pas seulement des sorties à l'extérieur, mais également des activités au centre. » Les enfants sont répartis en petits groupes le matin : « Cette organisation leur permet de mieux se connaître avant de se retrouver avec les autres enfants l'après-midi pour le grand jeu. Pour les plus grands aussi, des groupes de 7 à 8 jeunes sont constitués afin de favoriser le travail continu et les relations avec l'animateur qui devient leur référent. Tous ont besoin de grandir et devenir autonomes. » Le centre accueille également des enfants porteurs de handicap et bénéficie du soutien d'une aide-soignante depuis un an.

Bourg-en-Bresse : ouvert sur la ville

Depuis 1980, l'accueil de loisirs des Vennes à Bourg-en-Bresse accueille les 3/16 ans en périscolaire, le mercredi et pendant les vacances. Il est géré par ALFA3A depuis 2003. « Avant, le projet Animation tenait sur une feuille. Désormais, c'est un outil sur lequel nous pouvons travailler avec les animateurs pour élaborer notre propre projet pédagogique », confie sa directrice, Nathalie Collard. C'est un projet partagé avec l'école, les parents d'élèves et la mairie au sein d'un comité de site qui se réunit une fois par trimestre. « Notre objectif est d'accueillir le plus grand nombre d'enfants,

quelle que soit leur origine, dans des conditions favorables à leur épanouissement et à leur autonomie. Ouverts sur la ville de Bourg-en-Bresse et l'agglomération, nous faisons en sorte que les enfants participent aux activités proposées, comme le carnaval ». Pour développer la citoyenneté, un conseil d'enfants et de jeunes élus par groupes d'âge réfléchit sur le fonctionnement du centre, la restauration, la vie en collectivité... Enfin, l'accueil de loisirs cherche à éviter la rupture d'accompagnement des enfants à l'entrée au collège et la cohérence entre les actions.

Tramoyes: un centre familial

« Nous sommes la plus petite structure de loisirs dans un rayon de 20 km et la seule à accueillir les enfants dès 3 ans », présente Sabrina Manini Ferro, qui dirige l'accueil de loisirs de Tramoyes géré par ALFA3A depuis 2008 et installé dans une ancienne classe de l'école. « Les inscriptions se font à la journée ou à la demi-journée. Beaucoup de familles viennent des communes voisines. »

La jeune femme est entourée de deux animatrices à temps partiel et d'une Atsem* une heure le matin. « Quand je suis arrivée en 2009, il n'y avait pas de projet pédagogique. Je leur ai demandé de réfléchir à ce qu'elles en attendaient. Aujourd'hui, ce projet contient plusieurs dizaines de pages actualisées à chaque vacance. C'est un projet vivant. »

Le mercredi, une vingtaine d'enfants sont accueillis. « Petits et grands aiment bien être ensemble. C'est comme ça qu'on devient un centre familial. Tous les ans, nous proposons de nouvelles activités. » Temps fort dans la vie du centre : le voyage des 8/11 ans en avril. « Il doit être à la fois ludique et éducatif. La vente d'objets lors du marché de Noël et le soutien du Sou des écoles permet de boucler le budget. »

Proximité rime avec convivialité. « Nous faisons le lien entre l'école et la famille. On essaye de faire vivre le centre avec les enfants et de leur faire vivre leur enfance. Nous voulons les rendre à leurs parents le plus heureux possible. »

* Agent territorial spécialisé des écoles maternelles



Rebonds 01 : ensemble pour aider les agriculteurs en difficulté

DANS L'AIN, LA MSA ET LA CHAMBRE D'AGRICULTURE ONT MIS EN PLACE UN DISPOSITIF
PARTENARIAL OFFRANT UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ AUX PUBLICS FRAGILES.



→ Agir ensemble pour chercher et mettre en œuvre des solutions.

Plus on intervient tôt, plus on a des chances d'accompagner au mieux l'agriculteur en difficulté, c'est fondamental » souligne Isabelle Fuseau, conseillère agricole en protection sociale à la MSA Ain-Rhône. Ce repérage précoce est un axe majeur du dispositif d'accompagnement des publics agricoles fragiles Rebonds 01, mis en place conjointement par la MSA et la Chambre d'agriculture. Qui peut contacter Rebonds 01 pour alerter sur une difficulté ressentie au niveau de l'exploitation ou de l'entreprise agricole ? Tout le monde : l'agriculteur

Mettre en œuvre les solutions les plus adaptées, dans une dynamique positive ,,

lui-même, mais aussi un proche, un élu local MSA, un professionnel en lien avec l'entreprise : fournisseur, contrô-leur laitier, vétérinaire, banquier... Un accompagnement personnalisé pourra alors être proposé à l'agriculteur, par un conseiller de la MSA ou de la Chambre d'agriculture. Basé sur le **respect de la confidentialité**, cet accompagnement — formalisé par un « **contrat d'action mu-**

tuelle » signé entre le bénéficiaire et son interlocuteur référent — s'appuie sur une « boîte à outils » évolutive et multi-partenariale, mettant à disposition divers moyens et compétences : conseils techniques, juridiques, budgétaires, soutien social, aide à la reconversion professionnelle, groupes d'échanges... Objectifs : permettre à l'agriculteur de sortir de l'isolement, de prendre du recul et de mettre en œuvre, dans une dynamique positive, les solutions les plus adaptées (gestion de la dette, information sur les procédures collectives, reconversion professionnelle partielle ou totale...). « Accompagnement social et accompagnement technico-économique forment un duo d'accompagnement pertinent », confirme Philippe Chrétien, conseiller à la Chambre d'agriculture de l'Ain.

Un investissement des élus locaux MSA

« Il y a eu une volonté d'harmoniser les politiques d'accompagnement des agriculteurs en difficulté » rappelle Olivier de Seyssel, président de la MSA Ain-Rhône et de l'association des MSA de la région Rhône-Alpes. « Dans le Rhône, la MSA était en avance sur cette problématique : depuis dix ans, la crise du Beaujolais touche de plein fouet les agriculteurs. Cette expérience a été utile pour déployer le dispositif Rebonds dans l'Ain. »

Rebonds 01 s'appuie sur un comité de pilotage coprésidé

EN PRATIQUE

Dans la boîte à outils de Rebonds 01

- Une information renforcée sur la gestion de la dette par la négociation et par les procédures collectives, et si besoin un accompagnement qui entre dans le dispositif du Fonds social européen (FSE) par une conseillère spécialisée.

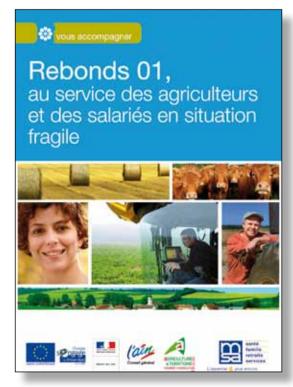
 Conseillère à la Chambre d'agriculture du Rhône, spécialiste des procédures collectives, Anne Caron intervient dans le cadre de Rebonds 01 et Rebonds 69 : « Au premier rendez-vous avec l'agriculteur, j'analyse l'actif et le passif de l'entreprise. Je lui explique les solutions, je l'accompagne dans les démarches, chez les créanciers pour une négociation à l'amiable, chez le mandataire judiciaire et au tribunal pour une procédure collective, en étant toujours attentive à l'aspect humain. Fonctionner en réseau avec les conseillers agricoles, en délimitant bien les fonctions de chacun, est un principe vraiment constructif. »
- Des groupes d'échanges pour sortir de l'isolement.
- Un accompagnement à la reconversion professionnelle, en vue d'une activité complémentaire ou d'une réorientation complète. « On peut aider la personne à s'engager dans un bilan de compétences, à trouver une formation qualifiante... La formation est un véritable levier d'action dans la profession » insiste Isabelle Fuseau.
- → Des solutions pour soulager l'astreinte : financement d'un service de remplacement, aide au secrétariat...
- Un réseau de bénévoles, agriculteurs retraités ou en activité, formés à l'accompagnement : déjà à l'œuvre dans le Rhône, via l'association Solidarité Paysans, un tel réseau est en projet dans l'Ain. « Un agriculteur en difficulté a souvent tendance à

- se refermer sur lui-même. Qu'un autre agriculteur aille vers lui peut l'aider à recréer du lien, ouvrir des portes » note Olivier de Seyssel.
- **Des formations** pour les élus, les accompagnants, les accompagnés.
- Une communication positive sur la prise de risque, l'échec et la capacité à rebondir, en direction de trois publics : scolaires, porteurs de projet d'installation, exploitants en activité.
- Des appuis spécifiques aux femmes pour les aider à trouver des leviers d'actions pour préserver la famille.
- Une sensibilisation à la médiation familiale : suite à une étude nationale sur les spécificités des conflits familiaux dans le monde agricole, soulignant les interférences entre famille et activité professionnelle, une démarche a été lancée fin 2011 auprès des élus MSA et des professionnels du monde agricole, afin de mieux faire connaître la médiation familiale aux agriculteurs. « 90 % des personnes qui travaillent sur une exploitation agricole ont un lien de parenté avec le chef d'exploitation. Dans le cadre d'un accompagnement global, la médiation peut apporter une réponse complémentaire. Elle peut aider à renouer un dialogue, apaiser des tensions, résoudre un conflit, entre époux mais aussi intergénérationnel ou au sein d'une fratrie, en cas de transmission de l'exploitation, de cohabitation... » précise Nathalie Boyer, chargée d'études action sanitaire et sociale à la MSA Ain-Rhône.
- La cellule d'accompagnement du mal-être et de la prévention du suicide, mise en place par la MSA, peut apporter son aide.

Rebonds 01 - Tél. 04 78 92 32 01 - rebonds@rebonds01.fr

par les présidents de la MSA et de la Chambre d'agriculture, sous l'égide de la CGA (Confédération générale de l'agriculture). Le comité technique, qui met en œuvre les partenariats nécessaires au dispositif, réunit la MSA, la DDT (Direction départementale des territoires), le Conseil général, la Chambre d'agriculture, l'AGC (Association de gestion et de comptabilité de l'Ain) et le GDS (Groupement de défense sanitaire).

« Accompagner les agriculteurs en situation fragile fait partie des objectifs inscrits dans la convention pluriannuelle de gestion de la Caisse centrale de MSA » souligne Isabelle Seck, sous-directrice de la MSA Ain-Rhône en charge de la Direction du développement social et institutionnel. « La MSA Ain-Rhône a un métier dédié à cet accompagnement des publics en difficulté, avec des conseillers agricoles en protection sociale, qui interviennent sur bon nombre de situations en lien avec les travailleurs sociaux MSA. C'est vraiment un dispositif partenarial, dans lequel nos élus locaux sont investis en amont et, selon la situation, tout au long de la démarche. Une ligne budgétaire spécifique existe pour Rebonds. » Dans l'Ain, environ 60 situations relèvent de ce dispositif, lancé sur le terrain en 2011.







ORSAC

Centre psycholike ap l'Ain: un air de famille Centre psychothérapique de

LE DISPOSITIF DE SOINS DE RÉADAPTATION DU CPA EST TOUT RÉCENT. NÉ SUR LES FONDATIONS DE SERVICES EXISTANTS. IL CONFIRME UN ASPECT ESSENTIEL DES SOINS : APPRENDRE AUX PATIENTS À « FAIRE AVEC » LA MALADIE ET À VIVRE AU MIEUX. AVEC **SOLET LES AUTRES.**

e médecin qui l'a « accouché » a pris son parti du profil singulier de ce dernier-né. Le Dr Francis ■Vignaga ne s'inquiète quère plus du nom de son dispositif. Réadaptation, réhabilitation : les deux termes se valent bien. Seuls comptent le fond du projet et les actes. Et ils lui tiennent à cœur depuis longtemps. « L'objectif du dispositif de réadaptation est de permettre à la personne de vivre au mieux avec sa malacompose d'un centre de jour, d'un atelier thérapeutique (le Par Chemin), d'une unité de préparation à la sortie, d'appartements thérapeutiques et de l'unité de postcure Hélios (à Hauteville).

Diagnostic préalable

Quatre patients pendant quatre semaines : c'est au sein de petits groupes et pendant un mois que se déroule le diagnostic préalable à l'entrée au centre de jour. Rien n'est laissé au hasard pour cerner au mieux la personne. Est-elle capable de gérer seule des rendezvous ? d'élaborer et de préparer un repas ? de faire équipe pour un match de volley ? de mener à bien un travail à l'atelier du Par Chemin? Ces mises en situation concrètes alternent avec des entretiens : psychologue, psychiatre et neurologue (pour la mémoire, les capacités de concentration...). L'assistante sociale s'enquiert des guestions de logement et de ressources financières. « À l'issue de ces quatre semaines, nous présentons au patient la synthèse de ce diagnostic et nos propositions, explique Jean-Yves Lacombe, cadre de santé en charge du centre de jour et du Par Chemin. Certains ne sont pas prêts pour un projet de réhabilitation et un travail préalable est nécessaire. » Pour ceux qui intègrent le centre de jour, le programme de soins et d'activités est conçu sur mesure, au sein de petits groupes, au rythme moyen de 2 à 3 jours par semaine.

Par paliers

Pour certains, intégrer le centre de jour signifie aussi quitter le cocon familial. Trois appartements thérapeutiques situés en ville accueillent ces premiers pas vers

La maladie oblige à réajuster son quotidien

l'autonomie. « Un projet de foyer thérapeutique est à l'étude, confirme le Dr Vignaga. Il proposera un type d'accompagnement plus soutenu, indispensable pour



→ Ce n'est que lorsque le quotidien et la vie sociale sont à peu près gérés par le patient que la dimension du travail peut être abordée. Elle se travaille au sein de l'atelier d'imprimerie du Par Chemin.

die ; il faut pour cela l'aider à s'approprier sa maladie puis l'aider à s'y adapter. » Car celle-ci oblige à réajuster son quotidien, à revoir ses projets d'avenir et sa vie professionnelle. Le dispositif s'adresse en priorité aux patients psychotiques dont les troubles, d'installation souvent précoce, peuvent être très invalidants. Il cible aussi une population plutôt jeune en âge et jeune dans la maladie. Concrètement, il se



→ La pratique des sports collectifs se révèle d'une ressource infinie pour les soins et la réadaptation.

certains patients. » Il pourrait être adossé à l'Envol, l'unité de préparation à la sortie. À côté de soins curatifs importants (et qui nécessitent une hospitalisation complète), les 25 malades commencent à y travailler sur l'appropriation de la maladie et la gestion du quotidien. Au centre de jour comme au Par Chemin,

pour le logement ou les relations aux autres, l'évolution se fait par paliers, au rythme du patient.

Convaincre

Le dispositif de réadaptation n'est réellement en place que depuis l'automne 2011. « Nous avons repris des services préexistants comme l'atelier du Par Chemin, les activités d'expression ou l'hébergement thérapeutique, analyse F. Vignaga. Le dispositif les organise et les com-

plète. Il apporte un projet global cohérent. » En leur temps, les secteurs de psychiatrie furent conçus pour offrir des soins au plus

Le dispositif de réadaptation fait le lien entre médical et social, hôpital et domicile

près des patients et maintenir une insertion sociale. Cette organisation a révélé ses limites au fil du temps, conduisant à créer des dispositifs intersectoriels dont les dispositifs de soins de réadaptation psycho-sociale. Aujourd'hui, les hôpitaux se restructurent en pôles psychiatriques (en 2011, le CPA est passé de 6 secteurs à 4 pôles). Les soins de réadaptation répondent aussi à des injonctions actuelles fortes : faire le lien entre médical et social, entre hôpital et domicile ; ne pas couper les patients de leur environnement habituel ou contribuer à les y réinsérer.

EN PRATIOUE

Le dispositif de réadaptation du CPA

Le centre de jour de réadaptation

Installé sur le site du CPA, cet hôpital de jour dispose de 15 places. Les patients sont accueillis après une phase d'évaluation approfondie, pour des périodes d'environ 6 mois.

-> Le Par Chemin, atelier thérapeutique

Situé à proximité du CPA (4, rue Cuvier), le Par Chemin effectue des travaux de photocomposition et d'impression. Il peut accueillir jusqu'à 15 personnes, par période de 6 mois, orientées après une phase d'évaluation. L'atelier permet de se préparer à accéder à un emploi (en milieu ordinaire ou protégé) ou, pour certains, de travailler sur le deuil du travail.

L'Envol, unité de préparation à la sortie

Cet unité d'hospitalisation complète dispose de 25 lits. Les patients y séjournent quelques mois afin de poursuivre

des soins curatifs et d'entamer un travail sur la sortie de l'hôpital.

L'hébergement thérapeutique

Au total, 25 places sont disponibles, pour des séjours de 6 mois renouvelables : 3 appartements de 3 résidents chacun pour un premier apprentissage de l'autonomie et de la vie sociale. Les patients apprennent à cohabiter et à s'étayer entre eux. On y travaille aussi l'alimentation, l'entretien et l'embellissement du logement. Une quinzaine d'appartements-relais accueillent des résidents avec plus d'autonomie, tout en continuant les soins.

Hélios, unité de post-cure

Elle dispose de 25 places, occupées par des patients en suite d'hospitalisation ou pour des séjours de rupture. L'unité est implantée à Hauteville.



DYNACITÉ

Responsabilité sociale de l'entreprise : un engagement mobilisateur

AFIN DE MESURER ET AMÉLIORER SES ENGAGEMENTS SOCIÉTAUX, ENVIRONNEMENTAUX, HUMAINS ET PARTENARIAUX. DYNACITÉ A FAIT RÉALISER UN AUDIT RSE. PREMIÈRE ÉTAPE D'UNE DÉMARCHE À SUIVRE.



→ L'humain est au cœur des engagements de Dynacité

> ffrir un logement attractif et diversifié notamment aux populations modestes, promouvoir l'éco-conception, renouveler et réhabiliter le parc de logements, être un ensemblier au service du territoire, construire des partenariats avec les collectivités et d'autres bailleurs, afficher la transparence des attri-

La RSE donne du sens à l'action de locataire jusqu'à l'acchaque salarié

butions de logement, proposer un véritable parcours résidentiel au cession, développer la gestion prévisionnelle des emplois et des

compétences... Inscrits à son projet d'entreprise entre autres engagements forts, ces volontés sous-tendent au quotidien l'action de Dynacité.

« Un peu comme M. Jourdain faisait de la prose sans le

savoir, nous avions une démarche RSE sans le dire. Intégrer des représentants des locataires aux commissions d'attribution locales des logements n'est pas une obligation, par exemple, c'est un choix de Dynacité, c'est de la RSE! », souligne Anne Sibois, directrice générale adjointe. R comme Responsabilité, S comme Sociale (ou Sociétale), E comme Entreprise : la RSE montre l'engagement de l'entreprise pour le respect de l'environnement et des droits humains.

Comment évaluer ces engagements sur le terrain? Sont-ils bien tenus? Correspondent-ils réellement aux attentes des parties prenantes? Afin de répondre à ces questions et d'aller encore plus loin dans la prise en compte des impacts environnementaux et sociétaux, Dynacité s'est lancé officiellement à la rentrée 2009 dans une démarche RSE, mesurable (et certifiable via la norme ISO 26000). Première étape – après la mise en

ACTIONS

La RSE sur le terrain : exemples

- L'engagement en matière de développement durable se concrétise notamment par la production de logements certifiés « Habitat et Environnement » et la réhabilitation de logements afin de réduire la consommation énergétique. « C'est une vraie ambition, sur le neuf et l'ancien » confirme Anne Sibois. À noter : Dynacité est partenaire et pilote du projet européen Shelter pour la rénovation énergétique.
- Partenaire des collectivités territoriales pour l'aménagement du territoire, Dynacité poursuit ses opérations de renouvellement urbain. « Deux sites sont conventionnés ANRU*, Rillieux-la-Pape et Oyonnax. À Bellegarde, Meximieux, Miribel, Ferney-Voltaire, Belley, les quartiers ont les mêmes problématiques, il faut capter les financements, amener les partenaires à s'engager. C'est un savoir-faire interne, innovant, que nous avons développé. »
- En matière de transparence des attributions de logements, Dynacité
- a signé dès 2007 une charte de peuplement. À Bellegarde, un « scoring des demandes » a été mis en place avec les élus, pour traiter les urgences en priorité. « Dans l'Ain, les bailleurs sociaux ont signé la charte de prévention des discriminations dans l'accès au logement social et travaillent ensemble, en se réunissant tous les deux mois, pour harmoniser leurs pratiques. C'est un vrai travail de fond sur un sujet qui peut sembler obscur. »
- La prise en compte de l'humain en interne et en externe est au cœur de la démarche RSE. Accompagner les salariés dans le développement de leurs compétences et la transmission des savoirs s'inscrit dans la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC). « Il faut que les salariés soient "able to go" mais "happy to stay". »
- * Agence nationale pour la rénovation urbaine



→ « La RSE est un excellent moyen de progresser », souligne Anne Sibois.

interne et les échanges entre services, la transmission des connaissances entre anciens et nouveaux collaborateurs, la gestion dynamique des emplois et des compétences, la valorisation des actions auprès des parties prenantes locataires...).

Si la démarche RSE est nécessairement portée au plus haut niveau de l'entreprise, elle doit être relayée à tous les niveaux, d'où l'importance d'accompagner la chaîne managériale. « Un projet se construit avec les hommes et les femmes de l'entreprise. La RSE est un engagement très mobilisateur, qui donne du sens à l'action de chaque salarié. »

L'engagement est au long cours: l'audit était la première étape. Au séminaire de rentrée 2010, les feuilles de route de l'encadrement intégraient les plans d'actions RSE. Au rapport d'activités 2010, le chapitre RSE occupe une large part. À suivre. • A.P.

place d'un comité de pilotage en janvier 2010 – : faire réaliser un diagnostic.

Mené en février-mars 2010 par le cabinet spécialisé Vigeo, via 51 entretiens (33 salariés et 18 personnes extérieures) et une centaine de documents exploités, l'audit a passé en revue 12 objectifs en matière d'environnement, d'engagement sociétal, de relations clientsfournisseurs, de ressources humaines et droits humains, et de gouvernance.

Bonnes pratiques

Restitués ensuite en interne, les résultats se sont révélés positifs. Ils confirment la **dynamique de progrès** engagée par le bailleur social, l'intérêt de ses « bonnes pratiques », sa capacité d'innovation, son savoir-faire en tant que partenaire apte à mobiliser les acteurs du territoire. Ils font ressortir aussi les axes d'amélioration: renforcer les dispositifs de déploiement des bonnes pratiques et d'accompagnement du changement visà-vis des collaborateurs (améliorer la communication

EN PRATIQUE

→ Les 12 objectifs de l'audit

- Promotion de l'éco-conception
- Maîtrise des impacts environnementaux dans la gestion du patrimoine
- Respect des intérêts des demandeurs de logements sociaux acteurs sociaux et environnementaux dans les processus d'achat
- Contribution à l'aménagement durable du territoire et à l'amélioration du cadre de vie
- Développement de l'accessibilité au logement et de l'accompagnement des personnes en difficulté
- Prévention des discriminations et promotion de l'égalité des chances entre tous les salariés
- Qualité de la gestion des emplois
- Développement des compétences et de l'employabilité
- Transparence et efficacité des instances
- Concertation avec les associations de locataires.



→ ESAT LES BROSSES Courtes

Ouverture en 2000 50 TH Sous-traitance industrielle à dominante plastique, espaces verts, mise à disposition et prestation.

→ ESAT LES DOMBES Villars-les-Dombes

Ouverture en février 2011 46 TH Sous-traitance industrielle, espaces verts, mise à disposition et prestation.

→ ESAT LE PENNESSUY Viriat

Ouvert en 1987 à Bourg, réinstallé à la Chambière en 2011 200 TH Sous-traitance industrielle,

Sous-traitance industrielle, logistique, mise à disposition et prestation, menuiserie.

→ ESAT LES ATELIERS DE NIERME Ovonnax

Installé à Nierme en 1987 90 TH Sous-traitance industrielle, nettoyage industriel et vitrerie,

mise à disposition et prestation,

imprimerie, espaces verts.

ADAPEI

Travail adapté ne veut pas dire travail protégé

LES ALÉAS DE LA CRISE ÉCONOMIQUE N'ÉPARGNENT PAS LES ESAT (ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES D'AIDE PAR LE TRAVAIL). POUR Y RÉPONDRE, L'ADAPEI DE L'AIN A PRIS LES DEVANTS EN ÉDITANT UNE PLAQUETTE QUI PRÉSENTE SON OFFRE DE SERVICES. AVANT D'ÉVOQUER LES EFFETS DE LA CRISE ET DE LA CONCURRENCE SUR LE TRAVAIL ADAPTÉ — CE QUE NOUS FERONS DANS LE NUMÉRO DE JUIN — NOUS SOMMES ALLÉS À LA RENCONTRE DE HUIT TRAVAILLEURS HANDICAPÉS.

Lucie Guillermin

« Toujours partante »

Quand elle n'enfiche pas deux pare-étincelles bleus dans un pièce métallique, Lucie monte des tableaux électriques. Ce matin, son poste de travail est inondé de soleil et son sourire en dit long sur les bienfaits de cet emploi qu'elle occupe 35 heures par semaine depuis 2004 : un appartement à Saint-Trivier, le permis de conduire, des loisirs... À 27 ans, elle est dans la vraie vie, « toujours » partante pour des travaux variés qui combinent pièces plastiques et matériel électrique. Avec agilité, elle puise dans les cartons, assemble et range dans une caisse ses pièces qui s'alignent comme de petits soldats. Seule, elle en produit chaque jour des régiments, mais elle ne déteste pas travailler en équipe dans cet atelier protégé par des cloisons et « dominé par les femmes ».

Théo Ruggieri

Objectif zéro défaut

Pas encore de cloisons dans l'ESAT tout beau tout neuf de Villars. Les postes de travail sont organisés autour de grandes tables. Celle où officie Théo Ruggieri est consacrée à un gros client, la société Prodex de Charnoz qui confie aux ateliers de l'Adapei de l'Ain le soin de conditionner ses produits de quincaillerie, vis, boulons, rondelles, etc. Selon les jours, Théo remplit, pèse, ferme, étiquette ou emballe. Un travail d'équipe bien rodé qui permet à son côté très volontaire d'apprendre au fil des missions qui passent parfois par l'insertion d'une

capsule dans un bouchon. Théo a pu faire des choix personnels : préférer l'atelier à la cuisine, venir à Villars, travailler en équipe et, au final, trouver sa place dans un ESAT où l'on vise le zéro défaut.

Damien Gauthy

Les pieds bien équilibrés

Au Pennessuy, le plus gros ESAT de l'association, l'atelier de menuiserie est un monde d'hommes encadrés par deux monitrices. Il y a parfois un peu de copeaux! Le grand Damien s'y sent bien, surtout depuis qu'une nouvelle activité est arrivée, suite à la journée portes ouvertes : l'assemblage de chaises métal et bois qui doivent, en bout de chaîne, bien tenir sur leur quatre pieds. Damien a lui aussi trouvé son équilibre : depuis 9 ans au Pennessuy, il fut un des premiers à emménager dans les nouveaux ateliers de la Chambière. Équilibre de vie entre ESAT et foyer, entre menuiserie et self où il sert comme les autres une semaine sur trois. Il entend même tenir bien droit sur ses deux pieds : il va apprendre à lire et à écrire. Une belle suite donnée aux stages qu'il a suivis et à l'obtention d'un certificat de reconnaissance des savoir-faire professionnels.

Jean-Pierre Clément

Un homme en bleu

Jean-Pierre Clément a posé ses valises au CAT de Marboz il y a bientôt onze ans. Il est apprécié pour son travail méticuleux et ordonné. Ce matin, il a enfilé sa blouse bleue pour piloter une sertisseuse installée comme





d'autres machines par le client. Le bâtiment C a des allures d'atelier industriel. La production de porte-fusibles composés de trois pièces vient de démarrer. Jean-Pierre, en début de chaîne, en assemble deux grâce à un poussoir qui replie une languette. Ses mains vont vite pour attraper les pièces métalliques et les placer dans la machine. L'œil reste sans cesse aux aguets. Pas question de trainer, « même si on discute », dans cette équipe à trois où il assure le premier relais. Ce travail, confié par EDF et des fournisseurs d'électricité, est resté à Marboz. D'autres sont partis en Tunisie ou en Chine...

Karim Benmadhi

Ca roule!

D'ordinaire, c'est Ben qui lance l'impression, mais en l'absence du conducteur offset, c'est Karim qui a appuyé sur le bouton. Sa mission : contrôler les feuilles qui sortent à jet continu de la presse et nettoyer les rouleaux, tandis que son copain Christian s'occupe de l'encre. Tous deux savent que le client vérifiera le repérage des plagues et la qualité d'impression. Au-delà du privilège d'intervenir sur la "deux couleurs" pour laquelle il a été formé, Karim peut comme les autres passer de l'encartage au pliage, de l'agrafage à la mise en palette. À Nierme, la production naît, s'organise et s'échappe vers les mailings ou les boîtes à lettres. L'imprimerie est le porte-drapeau de cet ESAT qui envisage de déménager à Veyziat pour imprimer, 25 ans après sa création, une autre page de son histoire. Et Karim n'est pas peu fier de lui donner de la couleur.

Stéphanie Beck

La couleur de l'or

Blouse et gants blancs, surfaces sans rayures ni poussières, œil en alerte : l'atelier de Stéphanie Beck fait dans le haut de gamme, à l'image de cet ESAT à l'ambiance feutrée à qui de grandes marques confient des travaux délicats : préparation de flacons de parfum, boîtage pour magnums de champagne, façonnage de boîtes pour friandises. Un travail d'équipe organisé autour de Claire, la monitrice, avec une consigne incessante de qualité. Il est arrivé qu'il y ait des loupés en début de production et que le client rouspète... Stéphanie apprécie cette exigence « qui nous occupe

toute la journée, sans regarder la pendule ». Elle a commencé à Bellegarde Industrie en 1997, à la tonte des espaces verts. Un couleur qu'elle a voulu oublier, même si elle n'a jamais vu celle des chocolats et des pâtes de fruit qui garniront ses boîtes brillantes comme de l'or.

Olivier Pommepuy

Le maillot Croqu'Ain

Dur métier que la restauration avec la préparation des plateaux-repas, le service en salle, la plonge, le nettoyage ou le portage des repas. Il va comme un gant à Olivier Pommepuy, amateur de maillots de foot et de course à pied. Il court donc depuis 1989 pour Croqu'Ain, le service restaurant bien connu des Belleysans et des Bugistes. Rien ne le rebute ni les horaires variables ni le service traiteur, qui l'oblige à travailler certains samedis, ni le portage de repas à domicile ou en école qui le tire de son lit à 5 heures. Olivier n'est pas originaire du Bugey mais il en a pris le caractère : convivial et bosseur. Ce métier, qu'il fait avec bonheur, lui aura permis de voir du pays et surtout des gens qui apprécient son sourire et sa gentillesse, de faire partie d'une équipe dont la solidarité est mise à l'épreuve par la diversité des tâches.

Agnès Pignard

« Un travail qui m'offre beaucoup de plaisir »

« Je travaille au Centre de vie rural de Treffort-Cuisiat depuis 1997. Avant, j'étais à la Maison des pays de l'Ain, mais l'horticulture me convient mieux que la restauration, c'est moins stressant », explique Agnès Pignard. Comme ses compagnons de travail de l'ESAT, elle tient environ une fois par mois le stand bi-hebdomadaire de ventes de plantes en pot au marché de Bourg-en-Bresse, en équipe avec un ou deux collègues, sous la houlette de leur monitrice d'atelier. « Au marché, j'aime le contact avec les gens. Les clients viennent aussi aux serres, selon la saison. Le premier conseil que je leur donne, c'est pour l'arrosage, c'est très important. Tout ce que je sais sur les plantes, je l'ai appris à Treffort. Je souhaite continuer à approfondir mes connaissances, grâce à ce travail qui m'offre beaucoup de plaisir. »

A.G.

→ ESAT BELLEGARDE INDUSTRIES Bellegarde

Ouverture en 1986 60 TH

Sous-traitance industrielle, logistique, mise à disposition et prestation, horticulture, espaces verts.

→ ESAT LES TEPPES

Ouverture en 1992 60 TH Sous-traitance industrielle, logistique, mise à disposition et prestation, espaces verts.

→ ESAT LA LÉCHÈRE Bellev

Ouverture en 1974 140 TH sur 4 sites Sous-traitance industrielle, logistique, blanchisserie, restauration.

→ ESAT DE TREFFORT Treffort-Cuisiat

Ouverture en 1976 60 TH Sous-traitance industrielle, logistique, mise à disposition et prestation, horticulture, espaces verts.







CONSEIL GÉNÉRAL

Zoom sur la PMI

TROIS ANS APRÈS L'ADOPTION DU 1^{ER} SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE LA PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI), SON ÉVALUATION SOULIGNE SES EFFETS POSITIFS.



→ Les sages-femmes, puéricultrices et médecins de la PMI accueillent et accompagnent parents et enfants.

vec près de **7 400 naissances par an** enregistrées dans l'Ain, le département est en pleine croissance démographique. Voté en mars 2009, le premier Schéma départemental de promotion et de protection maternelle et infantile (PMI) fixe les orientations sur cinq ans, autour de **cinq grands axes d'action**: accompagnement à la sexualité et à la vie affective, accompagnement prénatal et postnatal précoce, santé de l'enfant, accompagnement à la fonction parentale et liens entre la prévention et la protection, pilotage d'une prévention précoce. Sur le terrain, les objectifs se déclinent de manière très concrète sur chacun des huit territoires des Maisons départementales de

Le Schéma a été construit de manière très participative avec les professionnels, la solidarité (MDS), dans une volonté d'harmoniser les pratiques et d'améliorer le service aux usagers. L'action et l'engagement au quo-

tidien des professionnels (sages-femmes, médecins, infirmières-puéricultrices, conseillères conjugales et familiales, psychologues...) portent leurs fruits : réalisée en 2011, l'évaluation à mi-parcours du Schéma fait ressortir divers points positifs. Exemples : le nombre de patientes accompagnées par les sages-femmes dans les MDS a triplé en trois ans, le taux de couverture du territoire en matière de bilans visuels en école maternelle

a dépassé les 90 %, le nombre d'heures d'ouverture au public des centres de planification et d'éducation familiale (CPEF) a largement augmenté...

Feuilles de route « D'abord, il faut rappeler que le Schéma a été construit de manière très participative avec les professionnels. Dans chaque territoire, des priorités d'actions ont été définies, une feuille de route très "pratico-pratique" a été établie, une réunion annuelle de bilan a lieu. Les équipes se sont vraiment mobilisées, elles se sentent portées par leur engagement » souligne Catherine Bégard, responsable du domaine PMI au Conseil général. Autre point essentiel : « Le Conseil général a voté la création de postes, qui a vraiment eu un impact par rapport aux objectifs à atteindre ». En nombre de postes, la PMI (y compris les CPEF) compte aujourd'hui une cinquantaine d'infirmières puéricultrices, 16 médecins, 12 sages-femmes et quelques postes de conseillères conjugales et familiales ou psychologues en CPEF. Suite à l'évaluation, une feuille de route 2012-2013 a été redéfinie dans chaque territoire, pointant les réorientations et priorités. Le Schéma départemental 2014-2018 se profile ensuite à l'horizon, avec en filigrane la volonté de renforcer la coordination entre les trois schémas réunis sous l'intitulé Famille (Accueil du jeune enfant, PMI, Protection de l'enfance) et l'ouverture aux partenaires. A.P.

Les 5 axes sur le terrain

Accompagnement à la sexualité et à la vie affective

Le Conseil général gère 7 CPEF et a une convention avec les 3 CPEF gérés par les centres hospitaliers. De 2008 à 2010, le nombre d'heures d'ouverture au public est passé de 2 995 à 3 514. La couverture des sollicitations d'intervention collective en établissements scolaires est presque totale (589 en 2010, touchant 7 324 jeunes). Autre point positif : « une plus grande stabilité des équipes et un meilleur travail d'équipe ». Chaque centre compte de 3 à 5 professionnels, des temps de travail partiel ont été augmentés, le recrutement de deux sages-femmes est en cours.

À noter entre autres dans les priorités 2012-2013 : renforcer la communication sur les activités des CPEF.

Accompagnement prénatal et postnatal précoce

La création de postes de sages-femmes permet aujourd'hui de proposer un accompagnement prénatal à toutes les femmes enceintes de l'Ain. Le nombre de personnes accompagnées est passé en trois ans de 558 à 1 504. Les liaisons maternité/PMI ont été renforcées : « La PMI passe dans les chambres pour expliquer le service aux parents, l'action se faisait déjà à Bourg et Belley, elle se fait aussi aujourd'hui systématiquement dans chaque maternité de l'Ain. » Le nombre de parents rencontrés est passé de 2 917 à 4 199.

À noter dans les priorités 2012-2013 : continuer à améliorer l'accompagnement des femmes enceintes « vulnérables », poursuivre le travail de lien entre la PMI et les CPEF, travailler le lien PMI/protection de l'enfance.

Santé de l'enfant

Les difficultés de recrutement de médecins pèsent sur l'objectif de conforter les consultations de jeunes enfants, qui sont plutôt en baisse. Par contre, le nombre et la fréquentation des permanences de puéricultrices augmentent. Bilan positif aussi pour le taux de couverture des bilans visuels en école maternelle, réalisés par les orthoptistes. Et bilan très positif pour celui des bilans de santé, avec une moyenne départementale par classe d'âge passant de 45 % — avec d'importants écarts entre MDS — à 84 %. À noter dans les priorités 2012-2013 : favoriser le recrutement médical.

Accompagnement à la fonction parentale et liens entre la prévention et la protection

Les objectifs sont notamment de développer l'action dans les lieux d'accueil enfants parents (LAEP), revoir le contenu et les modalités de suivi PMI / service social / enfance, renforcer les liaisons maternité / PMI / enfance avec les hôpitaux de l'Ain. « C'est un axe vraiment à travailler. »

Pilotage d'une politique de prévention précoce

Les objectifs de cet axe plus interne visent à améliorer la communication, conforter la coordination des professionnels, construire un observatoire des données d'activités et de santé, établir un plan de formation commun aux professionnels de PMI — mis effectivement en place autour de divers thèmes —, définir une stratégie de recrutement des médecins et d'optimisation du temps médical.



→ Le Conseil général remet le carnet de maternité et le carnet de santé à la mère et l'enfant.



POUR EN SAVOIR PLUS

- 🔶 Le guide Naître dans l'Ain est téléchargeable sur le site internet www.ain.fr
- 🔶 Le Schéma départemental complet est disponible auprès du Conseil général : DGAS, PMI (10, rue du Pavé d'Amour 01000 Bourg-en-Bresse). 🧶





La Croix-Rousse va retrouver sa place au cœur d'Oyonnax

LA SEMCODA A DÉCIDÉ DE S'INVESTIR PLEINEMENT DANS LE RENOUVELLEMENT URBAIN D'OYONNAX AVEC UN PROJET PHARE : LA RECONSTRUCTION DU QUARTIER DE LA CROIX-ROUSSE QUI FUT UN DES HAUTS-LIEUX DE LA CITÉ DES PLASTIQUES. VISITE GUIDÉE.



→ Pour Michel Perraud, maire d'Oyonnax, « La Croix-Rousse était devenue une friche, une sorte de quartier bombardé qui semblait sortir de la guerre, avec des rues dépeuplées, des logements vétustes et inoccupés. Les Oyonnaxiens attendaient depuis vingt-cinq ans qu'on fasse quelque chose pour ce quartier ».

'est vrai qu'il y avait un air de ressemblance qui a fait que la ville haute d'Oyonnax a pris le nom du célèbre quartier de la cité des Gaules. Des rues en pente et resserrées, des ateliers imbriqués dans les immeubles, tout un peuple de "petites gens" et de commerçants hauts en couleur : la Croix-Rousse oyonnaxienne était un quartier atypique, laissé depuis trente ans en déshérence et promis à l'oubli. Le projet défendu en 2008 par la nouvelle municipalité de faire revivre le

cœur de la ville a été accueilli avec scepticisme. Il est regardé maintenant avec intérêt, d'autant que Michel Perraud a joué cartes sur table à l'occasion de réunions publiques où ce renouvellement urbain a été présenté en toute transparence.

Sans l'implication de la SEMCODA, le projet n'aurait probablement pas vu le jour, avec

cette ambition du moins. Avec elle, il devient un programme cohérent qui combine logements et aménagements urbains et redessine le centre-ville. Une proposition séduisante que défend Guy Malot, architecte sensible à la configuration et à la mémoire des lieux : « Il est étonnant qu'aucun projet n'ait été mené, que cette ville qui se reconstruit sur elle-même n'ait aiguisé aucun appétit. Il y a eu probablement des raisons économiques mais aussi un frein posé par certains riverains. La Croix-Rousse se situe entre deux villes, la haute et la basse. Elle s'impose comme lien urbain et lien social, comme lieu de vie et de rencontre. C'est un enjeu fort,

un projet éminemment fédérateur entre deux quartiers bien repérés où l'on ne se mélange pas trop. »
Les plans de Guy Malot sont conçus pour favoriser cet échange : « La place de la Croix-Rousse sera à l'italienne, c'est-à-dire très bordée. Nous allons à partir de là varier les lieux, des lieux qui garderont leur appellation d'origine : place, ruelle, mail, montée. Dans cette composition finalement assez classique, chaque espace aura le nom qui appartient à une histoire. »

Nous allons remettre en ville des gens qui n'y étaient pas ou plus.

L'architecte a fait sienne la volonté de mixité sociale dans une ville où les quartiers sont bien séparés et où la SEMCODA a joué un rôle important de bailleur social depuis près de cinquante ans. Dans le cadre du renouvellement urbain mené au quartier de la Forge et confié à Dynacité, autre opérateur historique, il est prévu de démolir trois immeubles et de reloger une partie des habitants à la Croix-Rousse. « Nous allons remettre en ville des gens qui n'y étaient pas ou plus. Ils vivront avec la même architecture, les mêmes services, le même environnement que les autres habitants. C'est un vrai projet de mixité sociale. »

→ La SEMCODA croit en Oyonnax

La Croix-Rousse est un projet emblématique pour la SEMCODA qui a décidé de s'investir fortement à Ovonnax. Elle livrera en fin d'année les premières surfaces de la Cité administrative aménagée dans l'ancien hôpital. Elle a engagé deux autres programmes de construction composés de locatif et d'accession rue Brillat-Savarin (18 logements) et au Clos Anatole-France (32 logements)

→ TROIS QUESTIONS À MICHEL PERRAUD

"La Croix-Rousse, un point de vie central,,

Y avait-il urgence à rouvrir le dossier Croix-Rousse ?

Nous étions confrontés à la nécessité de réhabiliter un centre-ville qui se dépeuplait à grande vitesse. Oyonnax risquait de ne plus avoir de point de vie central. De mémoire d'Oyonnaxien, la Croix-Rousse a toujours été le cœur de ville historique, le centre de gravité où l'on trouvait beaucoup de commerces typiques. C'était aussi un quartier vraiment populaire, proche du lycée Painlevé et de l'école Jeanne d'Arc. Redonner vie à ce quartier a préoccupé aussi mes prédécesseurs, à commencer pat Lucien Guichon qui avait fait acheter par la ville plusieurs immeubles. Jacques Gobet a fait de même. Nous, nous avons finalisé la maîtrise foncière et conçu un projet.

Pourquoi avoir fait appel à la SEMCODA?

Soyons clairs : parce que le projet n'intéressait aucun promoteur privé, sauf une tentative qui n'a pas eu de suite. Je dois préciser aussi que Dynacité s'était impliquée par le passé dans le projet de Lucien Guichon. Nous avons choisi la SEMCODA parce qu'elle nous proposait le meilleur projet, le plus ambitieux, au meilleur coût et avec une dimension sociale qui répondait à nos attentes

Quartier de riches ou quartier mixte?

Comme tous les quartiers de la ville : mixte ! Ce ne sera pas un ghetto, bien au contraire. Nous allons déconstruire des ilôts ; nous allons reconstruire des immeubles dans le cadre d'une OPAH ; nous allons accueillir des habitants de la Forge qu'il faut reloger dans le cadre de la rénovation urbaine.

Nous allons tisser des liens entre ville haute et ville basse, faire de ce quartier un lieu de passage et d'échanges, mélanger les populations, les habitations et les commerces, les espaces publics et les espaces privés... Si ce n'est pas ca créer du lien social ! • A.G.

→ Un monde de piéçards

« La Croix-Rousse a toujours été un quartier populaire. On n'y comptait pas de " bourgeois " mais des petites gens. Les maisons étaient modestes, collées les unes aux autres. À l'angle de la rue de la Paix, il y avait un café, le célèbre " Six-Fesses ", ainsi dénommé parce qu'il était tenu par les trois sœurs Grospelier. J'y ai bu mes premières grenadines et confectionné, dans une ambiance mémorable, la décoration de la fête des Fleurs.

Le quartier s'animait de commerces réputés comme la boucherie Joachy, un marchand de lait, un horloger et beaucoup d'autres. Il y avait des ateliers où j'ai vu Fernand Berchet œuvrer avec ses trois presses — ce sera par la suite les jouets Berchet -; Plastinax qui a commencé là, le papetier Bertrand, celui de mes parents. Un monde de piéçards, de faconniers, de monteurs de lunettes. Les commerces ont déserté et les gens sont partis pour vivre ou construire ailleurs. Les premiers immeubles, très vétustes ont été démolis La Croix-Rousse est devenue un no man's land. Je crois que les Oyonnaxiens auront envie d'y revenir quand le quartier revivra avec une brasserie, une place publique et des commerces. » Maryse Hugon, adjointe à la politique de la Ville, mais surtout oyonnaxienne pure et dure.



LA NOUVELLE CROIX-ROUSSE

Ouvrir, mélanger, animer

Les travaux vont commencer en mai avec la destruction "chirurgicale" de plusieurs tènements afin d'aérer le quartier, le désamiantage et les terrassements.

La construction de 93 logements est programmée avec un réel souci de mixité sociale :

- 43 logements locatifs sociaux seront acquis en vente en l'état futur d'achèvement par Dynacité, dans le cadre du programme de rénovation urbain (ANRU) fin 2013. La SEMCODA en gèrera 5 autres ;
- 21 logements seront proposés en PLSA (prêt social de location-accession) courant 2014;
- 24 logements seront proposés en accession (2014);
- Le projet prévoit 850 m² de surfaces commerciales avec parkings.



La SEMCODA joue dans ce projet son rôle de bailleur social mais aussi d'aménageur en recréant un village en centreville, en concevant des espaces urbains, des liaisons et des embellissements, en permettant aussi des travaux sur les réseaux. L'ensemble de l'opération de construction est estimé à 13 M€. ●





MUTUALITÉ DE L'AIN - RSS

Auprès des personnes âgées à domicile

MUTUALITÉ DE L'AIN - RÉALISATIONS SANITAIRES ET SOCIALES (RSS) RENFORCE SES SERVICES DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE SUR LES CANTONS D'HAUTEVILLE ET BRÉNOD.

I n'y avait pas de services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) à Hauteville-Lompnes. Depuis février 2011, ce manque est comblé. » C'est en ces termes que Michel Pulito, directeur du pôle gérontologique de Mutualité de l'Ain - Réalisations Sanitaires et Sociales (RSS), présente le dernier-né de ses SSIAD. « En décembre 2010, l'Agence régionale de santé (ARS) a délivré l'autorisation de création de 10 places sur le secteur d'Hauteville-Brénod. Son premier financement permet de proposer la prise en charge de 4 personnes âgées. En juillet prochain, 6 nouvelles places devraient être proposées. »

Faute de financement suffisant pour le moment, le SSIAD d'Hauteville-Brénod est géré par celui de Saint-Rambert-en-Bugey. Ce dernier a ouvert en 1988.

> Depuis 2000, il était dirigé par Estelle Clément, à qui Annick Frache a succédé le 9 mars 2012. Il dispose de 26 places et emploie 4 aides-soignantes à temps partiel pour quatre tournées par semaine. Une cin-

quième aide-soignante intervient à mi-temps sur les cantons d'Hauteville et de Brénod les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Personnel et infirmiers libéraux diplômés

Mais comment fonctionne un SSIAD ? « L'infirmière coordinatrice accueille les demandes de soins des médecins traitants, expliquent Estelle Clément et Annick Frache. Elle se déplace et évalue les besoins pour la prise en charge des personnes des groupes isoressource (GIR) 1 à 4 dans l'échelle des degrés de dé-

pendance. Elle rédige le document de prise en charge, met en œuvre le plan d'aide et gère le service de soins à domicile composé par l'équipe d'aides-soignants diplômés salariés et les infirmiers libéraux. »

Chaque SSIAD connaît bien ses missions : aider les personnes à domicile le mieux possible, les accompagner dans leurs soins quotidiens, les soutenir psychologiquement et retarder l'entrée en institution. « Nous sommes un passage et de passage. Le SSIAD, c'est un ensemble d'intervenants pluridisciplinaires et polyvalents. C'est une équipe qui comprend également des kinésithérapeutes, des ergothérapeutes, des pharmaciens... » Pour les repas, le SSIAD fait appel aux services d'aide à domicile (Adapa), au portage (mairie, ADMR...) ou aux familles. Pour les médicaments et soins spécifiques, les infirmiers libéraux interviennent dans le cadre d'une convention.

Le choix des patients

Les infirmières coordinatrices précisent : « L'ouverture du service sur les cantons d'Hauteville et Brénod n'a pas vocation à concurrencer les professionnels sur le secteur. Nous sommes là en plus. » Et Michel Pulito d'ajouter : « Nous avons fait le choix de travailler avec les infirmiers libéraux pour que les patients puissent conserver le lien choisi avec ces derniers. »

Selon Estelle Clément, le SSIAD est fait tout particulièrement pour les personnes âgées. « Elles ont besoin de temps pour elles. L'aide-soignante prend le temps de les écouter et les entourent de petites attentions. Ce "petit plus", elles l'apprennent dans leur formation. Le service apporte aussi de l'aide aux aidants familiaux. Nous les





→ L'équipe du SSIAD de Saint-Rambert-en-Bugey et d'Hauteville-Brénod aux côtés d'Estelle Clément et d'Annick Frache, infirmières coordinatrices.

Nous sommes

passage ,,

un passage et de

rassurons et les aidons à connaître les différentes solutions pour leur parent. »

La future maison de santé pluridisciplinaire à Hauteville-Lompnes devrait dynamiser le SSIAD d'Hauteville-Brénod. Un projet similaire concerne Saint-Rambert-en-Bugey avec un permis de construire pour 800 m² de surface déposé début 2012. « La maison de santé, c'est mettre les professionnels au service des personnes. En nous regroupant, nous pourrons apporter une meilleure prise en charge. » Et la pérennité de l'offre de soins profitera aux habitants des communes, comme la proximité aux SSIAD. « Nous serons mieux identifiés et mieux connus des médecins et des professionnels médicaux et paramédicaux. » • A.S.

→ INTERVIEW DR MICHEL PULITO, DIRECTEUR DU PÔLE GÉRONTOLOGIQUE DE MUTUALITÉ DE L'AIN - RSS

Pour le bien-être de la personne



→ Michel Pulito est persuadé de l'intérêt de l'aspect pluridisciplinaire des soins.

Depuis quand Mutualité de l'Ain -RSS gère-t-elle des SSIAD ?

C'est historique.

En 1983, un SSIAD a été ouvert à Belley par une association locale. Pour en assurer la gestion, l'association s'est tournée vers la Mutualité de l'Ain. C'est le premier SSIAD que nous avons géré : il comptait 20 places. Á

partir de là, d'autres sont apparus, de deux types : les services créés par les associations comme à Belley (1982), Saint-Rambert-en-Bugey (1988), Coligny (1987) et Gex (1989) ; et ceux créés par la Mutualité de l'Ain : Lagnieu-Lhuis (1988), Bellegarde-sur-Valserine (1988), ou le SSIAD d'Hauteville-Brénod (2011). En 2002, nous

avons intégré le SSIAD de Coligny, créé à l'origine par le Syndicat intercommunal à vocation multiple (Sivom). Notre stratégie à moyen terme consistera à proposer aux SSIAD associatifs que nous gérons d'intégrer une entité SSIAD « Mutualité de l'Ain ».

Quelle est votre volonté en matière de développement des SSIAD ?

Nous restons à l'écoute. Actuellement, il n'y a pas de potentiels pour la création d'un nouveau SSIAD. Mais sur le département, nous nous positionnons régulièrement sur les appels à projet. L'idée est de rejoindre une maison médicale de santé dès que l'occasion se présente pour mutualiser des moyens et favoriser les temps d'échanges entre professionnels de santé. Je suis persuadé de l'intérêt de l'aspect pluridisciplinaire des soins pour le bien-être de la personne. La réforme de la tarification 2013 aura un impact sur les budgets. Je pense que nous ne ferons pas l'économie de la mutualisation.

EN PRATIQUE

Qui peut bénéficier du SSIAD?

Pour continuer à vivre chez elle, toute personne âgée dépendante de plus de 60 ans, adulte handicapée ou atteinte de maladie chronique, peut bénéficier d'un service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) géré par Mutualité de l'Ain - RSS. La personne doit obligatoirement être assurée sociale, quel que soit le régime d'assurance maladie : CPAM, RSI, MSA Ain-Rhône...

Quelles démarches suivre ?

La prise en charge se fait sur prescription médicale uniquement. Elle est soumise à l'acceptation du médecin-conseil de la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM). La décision d'admission sera prise par l'infirmier coordinateur en fonction des disponibilités du service et de l'évaluation des besoins de la personne. Pour l'admission, plusieurs documents sont à fournir : l'ordonnance médicale précisant les soins, les photocopies de l'attestation d'assurance sociale et de l'ordonnance du traitement en cours, et l'attestation d'assurance responsabilité civile.

→ Les SSIAD en chiffres

- 69 salariés, soit 43 ETP au 31/12/2011.
- 241 places, sur 835 au total dans l'Ain, sont gérées par Mutualité de l'Ain - RSS :
- SSIAD Belley: 48 places dont 2 pour les adultes handicapés;
- SSIAD Pays de Gex : 48 places dont 4 pour les adultes handicapés ;
- SSIAD Bellegarde-sur-Valserine : 47 places dont 2 pour les adultes handicapés ;
- SSIAD Bresse-Revermont : 25 places dont 1 pour adulte handicapé;
- SIAD Lagnieu-Lhuis : 43 places dont 2 pour les adultes handicapés ;
- SSIAD Saint-Rambert-en-Bugey : 26 places ;
- SSIAD Hauteville-Brénod : 4 places sur 10 prévues.



→ FICHE SIGNALÉTIQUE



NOM

UDAF de l'Ain Union départementale des associations familiales de

SIÈGE SOCIAL

12 bis rue de la Liberté BP 30160 01004 Bourg-en-Bresse Cedex

COORDONNÉES **Institution familiale**

Tél: 04 74 32 11 40

Fax: 04 74 32 11 44 mail: udaf01@udaf01.unaf.fr

Service mandataire judiciaire à la protection des maieurs

Tél: 04 37 62 11 80 Fax: 04 37 62 11 88 @:accueiltutelle@udaf01. unaf.fr

Service Point info famille Tél: 04 74 32 11 46 Fax: 04 74 32 11 44

@:pif01@udaf01.unaf.fr

FORME JURIDIQUE

Association loi 1901 Reconnue d'utilité publique

DATE DE CRÉATION 9 octobre 1945

DIRIGEANTS

• Michèle Jaillet, présidente

• Éric Moreau, directeur.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Action familiale

- Mandataire judiciaire à la protection des majeurs

- Point info famille

- Lire et faire lire

- Lien intergénérationel

- Secrétariat de la Médaille de la famille.

SECTEURS GEOGRAPHIQUES D'INTERVENTION

L'ensemble du département



→ Entrée de l'UDAF à Bourg-en-Bresse.

Historique

Au sortir de la guerre, l'UNAF (Union nationale des associations familiales) est créée par l'ordonnance du 3 mars 1945. Interlocuteur unique des pouvoirs publics tout en étant indépendant à leur égard, elle est présente dans chaque département et participe à la définition d'une politique familiale.

Les dates importantes de l'UDAF de l'Ain :

- Assemblée générale constitutive le 25 juillet 1945 à Bourg-en-Bresse.
- 1992 : installation rue de la Liberté à Bourg-en-Bresse et création de la Maison départementale des organismes familiaux.
- 1996 : création du Point Contact.
- 1999 : inscription dans le dispositif national Lire et faire lire.
- 2001 : collogue « Les familles face aux nouvelles donnes de l'organisation du travail ».
- 2002 : création du service Tutelle aux majeurs protégés.
- 2002 : étude « 200 ans de mutation
- 2005 : organisation de la journée nationale des présidents d'UDAF et présidents d'URAF.
- 2007 : création du Point info famille.
- 2009 : Conférence départementale de la famille.

Les 4 missions

1) Donner avis aux pouvoirs publics sur les questions d'ordre familial et leur proposer les mesures conformes aux intérêts matériels et moraux des familles.

2) Représenter les familles auprès des divers conseils, assemblées, organismes ou commissions instituées par l'État et les collectivités territoriales.

- 3) Gérer des services d'intérêt familial, de leur propre initiative, ou par délégation de service public en veillant à ne pas se substituer aux associations familiales elles-mêmes.
- 4) Exercer l'action civile en justice dans le cadre de sa mission de défense des intérêts matériels et moraux des familles.

Les services

Service Institution

Gestion et animation : vie associative, représentation familiale, Point info famille, dispositif départemental Lire et faire lire, secrétariat départemental de la Médaille de la famille, maintien du lien intergénérationnel dans le logement (en partenariat avec la Semcoda). Moyens: une direction, un responsable administratif et financier, une secrétaire comptable à mi-temps, une animatrice de la politique familiale, une secrétaire administrative, une animatrice réseau Point info famille, une animatrice à mi-temps « lien intergénérationnel », 2 volontaires en mission de service civique.

Service mandataire judiciaire à la protection des majeurs

Gestion de 640 mesures de protection sur le département.

Moyens: une chef de service, 12 mandataires, une secrétaire du service, une secrétaire accueil, 5 secrétaires assistantes, 3 secrétaires comptables, une secrétaire GED.

























Pour le meilleur service aux usagers

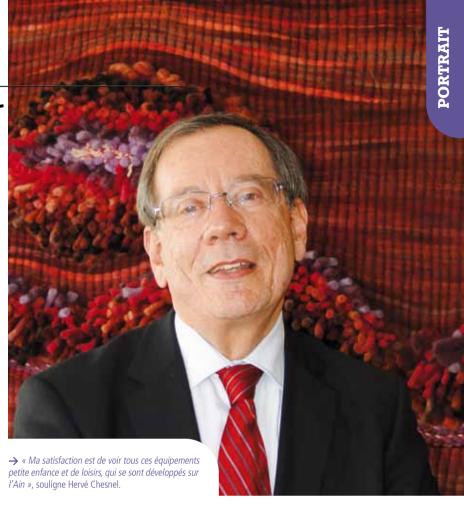
HERVÉ CHESNEL SERA RESTÉ PRÈS DE 27 ANS À LA CAF DE L'AIN. L'ABOUTISSEMENT D'UN CHEMIN CONSACRÉ À AMÉLIORER LES SERVICES AUX FAMILLES.

ans son bureau de la Caf de l'Ain, Hervé Chesnel prépare son départ. Près de 37 ans de carrière passés au sein de la branche famille du régime général de sécurité sociale. Un parcours choisi par conviction. « Je suis originaire de Grenoble où j'ai fait toutes mes études en faculté de droit d'abord puis à Sciences Po. Je me suis ensuite orienté vers les concours administratifs et je suis entré au CNESSS (Centre national d'études supérieures de la sécurité sociale, devenu depuis École nationale supérieure de la sécurité sociale). » Son premier stage, il l'effectue auprès de la Caf de Chambéry. « Son directeur était un bâtisseur, très engagé dans l'action sociale. Mon tuteur de stage m'emmenait sur les routes du département : il me montrait toutes les réalisations faites. C'est là que j'ai pris le virus de la Caf! »

Hervé Chesnel avait trouvé sa voie. « La branche famille répondait à tout ce que j'attendais : une approche de service pour proposer le meilleur aux allocataires, tout en développant la réglementation. » Pour lui, la Caf a une image très positive : elle verse les prestations pour venir en aide aux familles et aux personnes isolées et propose de nombreux services via son action sociale. Nommé à Dijon en 1975 comme attaché de direction en charge de la communication, des services du personnel, puis de l'administration générale, il devient ensuite directeur adjoint à Auxerre (Yonne) en 1982. Il arrive dans l'Ain en 1985 et en prend la direction générale en 1994.

Homme de conviction

Toujours à la recherche du **meilleur service à proposer** aux usagers, Hervé Chesnel entraîne l'institution dans le développement des outils informatiques pour la gestion des documents ou l'accueil des allocataires : serveurs vocaux, dématérialisation des procédures... Leur utilisation doit faciliter les démarches des familles et le travail du personnel. Il en sera de même avec le développement des structures d'accueil de la petite enfance ou la territorialisation de l'action sociale. « Ma satisfaction est de voir tous ces équipements petite enfance et de loisirs qui se sont développés sur le département. Même si parfois il a fallu batailler avec le national, comme lors de la mise en place des Contrats enfance jeunesse, pour obtenir les financements



nécessaires. » Des batailles qu'il a toujours su mener sans jamais se laisser aller au conflit. « Pour moi, il s'agit de donner l'impulsion et les objectifs. Ensuite, je ne peux rien faire sans le soutien des collaborateurs. Et j'ai eu la chance de travailler avec de bons collaborateurs. »

Homme de consensus

Hervé Chesnel se refuse à porter un regard manichéen sur les gens ou les actions. « Rien ni personne n'est jamais blanc ou noir. Parfois, les gens sont arc-boutés sur des positions

qui lorsqu'on y regarde de plus près peuvent se rejoindre. Il faut faire en sorte que les gens se comprennent. » Une volonté de concilier qui s'inscrit dans un consensus constructif. « Il faut mettre les énergies en route, supprimer les antagonismes pour aller dans le sens de la construction. Je

Je ne suis ni dans le conflit, ni dans le consensus mou 🤫

ne suis jamais ni dans le conflit, ni dans le consensus mou. »
Pour lui, dès lors qu'un objectif est fixé, qu'il est clair et utile, alors les solutions existent pour arriver à une mise en œuvre acceptée par tous. C'est en s'appuyant sur sa force de conviction et la crédibilité des actions accomplies par la Caf de l'Ain qu'il estime avoir pu réaliser tout ce qu'il a voulu. « Je ne vois rien qui puisse me donner à regretter mes choix. » Une vision de la vie qu'il continuera de suivre dans ses engagements bénévoles au sein de la paroisse de Notre-Dame à Bourg et dans le cadre de l'association Habitat et humanisme. •

DÉBAT

École et pe les défis de

L'ÉCOLE SAIT-ELLE S'ADAPTER AUX BESOINS DE TOUS LES ÉLÈVES ? LE DROIT À L'ÉDUCATION POUR TOUS LES ENFANTS, NOTAMMENT CEUX EN SITUATION DE HANDICAP, EST AUJOURD'HUI AFFIRMÉ. LES MÉTHODES ET LES MOYENS ALLOUÉS RÉPONDENT-ILS AUX BESOINS ?

L'école sait-elle s'adapter aux particularités de certains élèves ?

Pour René-Pierre Rabaux, l'école est le reflet de la société. « Une classe est un microcosme social, où les enfants viennent avec leurs caractéristiques, leurs différences. » Il souligne qu'aujourd'hui, il y a une vraie volonté de l'Éducation nationale de prendre en charge tous les élèves, y compris ceux à besoins éducatifs particuliers, mais aussi les enfants du voyage, les primo-arrivants dans l'apprentissage du français... « Ce qui est applicable à un enfant à besoins éducatifs particuliers ne l'est pas forcément à un autre. Si l'Éducation nationale a évolué sur ces questions, elle ne peut pas être dans la toute puissance. Il faut travailler ensemble. » René-Pierre Rabaux souligne que même pour les élèves intellectuellement précoces, un tiers réussit bien, un tiers a une scolarité difficile et un tiers est en échec scolaire. Pour Rahima Hammouche, il n'est pas question de mettre tous les enfants précoces ensemble. « Cela resterait une classe hétérogène. La demande des parents est surtout en rapport avec la méconnaissance de la problématique. Le groupe départemental de réflexion mis en place avec l'Éducation nationale est très riche. » Fatiha Belhada regrette pour sa part les difficultés d'accès à l'information que rencontrent les familles dont les enfants sont en difficulté. Claire Doucet ajoute : « Il y a une volonté de l'école de s'adapter. Mais tout dépend au final des personnes sur le terrain ». Les associations de parents d'élèves sont confrontées aux difficultés des familles pour remplir les dossiers, trouver les informations ou le bon interlocuteur. Séverine Guerre souligne toute-fois que c'est le rôle de l'enseignant référent d'aider les parents, de les accompagner. « Si cela ne se fait pas, c'est qu'il y a un problème autre. »

Faut-il développer des nouvelles formes de pédagogie et « d'accueil » à l'école ?

Cela pose la question du parcours de formation des enseignants. C'est aujourd'hui l'université qui forme les enseignants.

→ René-Pierre Rabaux, inspecteur de l'Éducation nationale préélémentaire « Une classe est un microcosme



→ Rahima Hammouche, vice-présidente de l'AAREIP de l'Ain « Le groupe départemental de réflexion est très riche. »



→ Fatiha Belahda, présidente de la PEEP de Bourg « Il faut une relation de confiance. »

→ Claire Doucet, représentante FCPE 01 « Tout dépend au final des personnes sur le terrain »



édagogie, l'apprentissage scolaire

gnants. L'Éducation nationale met en place des stages ensuite pour travailler sur l'accueil des parents d'élèves. Cas à part, l'école Montessori, en contrat simple avec l'État, applique une méthode dite ouverte. « Chaque enfant est suivi individuellement. Les éducateurs sont observateurs et accompagnent l'enfant en respectant son rythme d'apprentissage. Depuis quatre ans, nous recevons beaucoup d'enfants en échec scolaire, en blocage avec l'école traditionnelle », explique Isabelle Jaillard.

Patricia Perret-Lamoine l'assure : « Les aménagements qui sont bons pour un enfant sont bons pour tous les autres. Il faut de la créativité et de l'inventivité : tout ce que l'on peut trouver pour mettre ces enfants en situations de réussite doit être mis en place. » Fabienne Rivault-Girard se pose la question : « À quel moment l'identification d'un besoin éducatif particulier est-il établi ? Nous pouvons avoir des outils et des réponses multiples, mais il faut qu'en amont, il y ait une reconnaissance du besoin, l'acceptation de la famille. »

Éduquer c'est transmettre. Qui est au cœur de cette transmission ?

« Les parents sont les premiers éducateurs de l'enfant », assure René-Pierre Rabaux. À la MFR de Balan, les familles ont toute leur place. « Nous sommes avant tout une association familiale. Nous accompagnons les jeunes et leur famille dans la notion éducative. Mais nous ne faisons pas à leur place », explique Fabienne Rivault-Girard. Il faut aussi reposer la question du déni de la famille. René-Pierre

Rabaux souligne que le handicap se révèle bien souvent à l'école maternelle. « Cela est très violent pour les parents qui passent presque toujours par une phase de déni. » L'école doit alors jouer son rôle de conseil et d'information des parents et du personnel qui encadrent l'enfant.

Isabelle Jaillard regrette que malgré le travail important fait avec l'enseignant référent, les thérapeutes qui suivent l'enfant manquent souvent autour de la table. « Quand nous n'avons pas leur regard, nous ne faisons que du bricolage ensuite. » Séverine Guerre l'assure : « Ce qui prime, c'est l'enfant.

Il y a une volonté de l'école de s'adapter

Les thérapeutes sont invités à toutes les équipes pluridisciplinaires de suivi. » Mais peut-être manque-t-il de professionnels pour pouvoir couvrir tous les besoins ? Et la question du secret médical est souvent posée. Pour Fatiha Belhada, l'importance est de **mettre du sens** dans ce qu'il faut mettre en place en associant l'enfant et les parents. « Il faut une relation de confiance. »

Au collège de Bâgé, où près de 80 PPRE* sont mis en place, Patricia Perret-Lamoine utilise une fiche de liaison avec les thérapeutes. « Cela évite les déplacements trop nombreux et permet de faire acter des choses importantes. » Notamment par les parents qui restent au cœur de la réussite du PPRE. • P.F.

* Programmes personnalisés de réussite éducative



→ Séverine Guerre, chargée de mission ASH (adaptation scolaire et scolarisation de l'élève handicapé) « Ce qui prime, c'est l'enfant. »

→ Isabelle Jaillard, présidente de l'association gestionnaire de l'école Montessori de Champagne-en-Valromey « Nous recevons beaucoup d'enfants en échec scolaire. »





→ Patricia Perret-Lamoine, principale du collège de Bagé-la-Ville
« Il faut de la créativité et de l'inventivité. »

→ Fabienne Rivault-Girard, directrice de la Maison familiale rurale de Balan « Nous accompagnons les familles



APPROCHE

L'école dans sa différence

'heure était au débat constructif. Pas de clash autour de la table, ni de discussion autour des moyens en baisse. Si l'Éducation nationale souligne une volonté de travailler ensemble, elle en aura eu une illustration concrète. L'école doit aujourd'hui accueillir tous les enfants. Comme le dit Claire Doucet, « dans l'école de la République, l'important c'est l'apprentissage de la différence de l'autre ». Mais si la loi définit les aménagements pédagogiques nécessaires pour tous les élèves présentant des besoins éducatifs particuliers, sur le terrain, c'est souvent affaire d'engagement personnel des enseignants et du personnel de l'Éducation nationale. Les 14 enseignants référents répartis sur le territoire départemental sont là pour mettre en place les dispositifs, impulser les actions, assurer le suivi des enfants et de leur famille...

Suivi individualisé

Malgré tous ces efforts, le décrochage scolaire fait encore des ravages. À la MFR de Balan, on reconnaît parfois que les jeunes qui se tournent vers l'apprentissage ont besoin d'abord de se réconcilier avec l'école. « Nous mettons en place une pédagogie active qui leur plait », assure Fabienne Rivault-Girard. Tout comme Isabelle Jaillard, présidente de l'association de parents qui gère l'école Montessori où sur

une classe de 18 élèves, 2 ont droit à une AVS (auxiliaire de vie scolaire), 1 est dyspraxique et 3 dyslexiques. Mais comme le souligne Fabienne Rivault-Girard, à la MFR comme à l'école Montessori, la petite taille permet la mise en place d'un suivi très individualisé. « Nous avons le beau rôle », assure Fabienne Rivault-Girard.

Suivi adapté

Car les « besoins éducatifs particuliers » recouvrent des réalités et des problématiques totalement différentes d'un élève à un autre. Du handicap faisant l'objet d'une prise en charge dans le cadre de la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées) à la rédaction d'un PPRE avec la famille pour lever des difficultés passagères d'un élève en passant par un suivi adapté des enfants « précoces », les enseignants ont du pain sur la planche. Il faut aussi prendre en compte les enfants du voyage et les primo-arrivants pour lesquels un enseignement accéléré au français est assuré. Les parents présents ont particulièrement insisté sur la difficulté pour certains de comprendre et maîtriser les différents dispositifs de soutien. « Il faut que l'information sur les possibilités autour de l'accompagnement du handicap soit plus accessible pour les familles », a insisté Fatiha Belahda.

P.F.

BRÈVES

Les projets individualisés

→ Le Programme
personnalisé de réussite
éducative (PPRE): aide
pédagogique ciblant des
connaissances et des
compétences précises.
Le PPRE peut être utilisé
pour toute situation
d'élève à besoins éducatifs
particuliers ou en difficulté
passagère.

→ Le Projet d'accueil individualisé (PAI)

concerne les élèves atteints de troubles de la santé chroniques et/ou évolutifs, compatibles avec une scolarité ordinaire mais nécessitant des mesures particulières. Il est élaboré sous la responsabilité du médecin de santé scolaire.

→ Le Projet personnalisé de scolarisation (PPS)

concerne les élèves présentant un handicap. Ces élèves font l'objet d'un aménagement de leur parcours de scolarisation, validé par la Commission des droits et de l'autonomie. Des enseignants référents sont chargés de faire le lien entre les familles, l'école et la MDPH pour la rédaction, la mise en œuvre et le suivi du PPS pour tous les élèves scolarisés dans leur secteur d'intervention.

Les missions

→ Les CLIS (classes pour l'inclusion scolaire) : dispositif implanté en maternelle et élémentaire pour la scolarisation d'élèves en situation de handicap ou de maladie invalidantes (36 dans l'Ain).

→ Les **ULIS** (unités localisées pour l'inclusion scolaire): déclinaison des CLIS en collège (18 dans l'Ain) et en lycée (3 dans l'Ain).

Les SEGPA (Sections d'enseignement général et professionnel adapté) accueillent au collège des élèves de 12 à 16 ans présentant des difficultés scolaires graves et durables. Elles proposent des enseignements généraux et professionnels adaptés en fonction des parcours de formation de chacun (9 dans l'Ain)

→ Les **EREA** (établissements régionaux d'enseignement adapté) sont des structures d'accueil collectif avec internat éducatif pour les

adolescents en très grande difficulté. Ils permettent à ces adolescents d'élaborer leur projet d'orientation et de formation ainsi que leur projet d'insertion professionnelle et sociale par l'individualisation des durées et des parcours de formation. Il en existe un dans l'Ain.

Chiffres

→ En 2011, l'Ain compte 117 214 élèves : 66 966 en primaire, 33 278 en collège et 16 970 en lycée.

→ En primaire, 1 295 élèves porteurs de handicap sont scolarisés dans les écoles publiques et privées dont 389 en CLIS. Au collège et lycée, sur les 819 élèves porteurs de handicap, 216 sont scolarisés en ULIS. 146 élèves sont en EREA. ● SOLIDARITÉ PARENTALITE

L'élan cheval d'**Inno'sens**

→ Le 19 février, à Courmangoux, l'Espace Cheval conviait à une journée gratuite de découverte du poney club, en partenariat avec Inno'sens. Objectif : faire découvrir cette association née en 2011 à L'Horme

(Loire), reconnue d'intérêt général, qui vise à réunir et aider les familles d'enfants hospitalisés ou endeuillées, dans leur vie quotidienne (démarches administratives, rencontres entre familles, soutien moral, matériel, finan-



cier si besoin...) et aussi à « peser dans les décisions gouvernementales pour faire en sorte que la santé de l'enfant demeure une priorité ».

« C'était le premier événement hors Loire et il a eu un franc succès » souligne Éric Forissier, président d'Inno'sens. Le partenariat se poursuit : le 1^{er} juillet, une partie des bénéfices du concours hippique de saut d'obstacles, à l'Espace Cheval, sera versée à l'association.

Tél. 04 77 22 37 11 - www.inno-sens.net 04 74 25 20 62 - www.espace-cheval.fr

L'école des parents **fête ses 40 ans**

→ En 2012, l'École des Parents et des Éducateurs (EPE) de l'Ain, reconnue d'utilité publique, d'éducation populaire et jeunesse, fête les 40 ans de son réseau national. À cette occasion, l'association qui se donne pour mission de « contribuer à rendre les parents et les jeunes acteurs de leur vie, en renforçant leurs ressources propres et leurs compétences personnelles », a ouvert ses portes les 9 et 10 mars. Outre les activités et actions d'accompagnement, d'information et de prévention que propose ce lieu d'échanges parents-enfants par excellence, à noter : la conférence « Autorité, obéissance et séduction », animée par le Pr. Daniel Marcelli, président du Conseil scientifique de la Fédération nationale des EPE, à Lyon à l'automne ; le concours de dessin d'enfants « Dessine ta famille » et le colloque « Éduquer aujourd'hui dans un monde en crise sans repère et sans limite » le 6 décembre à Paris. ●

04 74 22 79 17 - www.ecoledesparents01.org

ÉCONOMIE

Transfrontalier

→ Les Chambres de l'économie sociale et solidaire (ESS) des cantons de Genève, de Vaud, des Régions Rhône-Alpes et Franche-Comté s'unissent pour organiser une journée de Rencontres transfrontalières, sur le thème « Quelles contributions de l'ESS au territoire franco-valdo-genevois ? », à destination du public et des acteurs de l'ESS. En amont de cet événement qui se tiendra le 17 novembre, à Genève, des ateliers thématiques seront organisés. ●

www.rhone-alpesolidaires.org

SOCIAL

Commission de surendettement

→ Le 2 mars, la commission de surendettement de l'Ain a présenté son premier rapport annuel. Composée de représentants des créanciers et des consommateurs nommés par le Préfet qui la préside, la commission s'est réunie 19 fois en 2011. De 2006 à 2011, le nombre de dossiers déposés dans l'Ain est passé de 1 266 à 1 844 (+ 45,66 %), « avec une forte hausse en 2008,



liée à la dégradation de la situation économique, et en 2011, liée en partie à des dossiers déposés en 2008-2009 n'ayant pas pu aboutir à ce moment-là à un plan définitif, et déposés à nouveau faute d'amélioration de la situation financière des débiteurs dans un délai de 12 à 24 mois » souligne François Sauvage, directeur départemental de la Banque de France, secrétaire de la commission. Le nombre de dossiers déposés reste toutefois inférieur à la moyenne nationale (400 pour 100 000 habitants contre 458/100 000 hab. en France). Si certains dossiers aboutissent à un remboursement amiable de la dette avant 8 ans, la solution la plus fréquente est l'effacement partiel de la dette, via un plan de remboursement qui ne peut dépasser 8 ans. Les débiteurs sont inscrits au fichier des incidents de remboursement de crédits (FICP) pendant la durée du plan, ou 5 ans sans incident, et ne doivent plus contracter de nouvelles dettes. En cas d'absence totale de ressources au-dessus du minimum laissé pour la vie courante, la dette peut être effacée en totalité, avec l'intervention du juge. Les personnes bénéficiant de cette procédure de rétablissement personnel (PRP) sont inscrites au FICP pendant 5 ans.

Une enquête nationale montre qu'en 2010, la population des surendettés se caractérise par la prédominance de personnes vivant seules (65 %) et n'ayant pas de personnes à charge (53 %). La part de surendettés de plus de 55 ans passe de 13 % en 2001 à 23 % en 2010.

26 % des surendettés sont au chômage. 54 % ont des ressources inférieures ou égales au Smic. Le niveau d'endettement moyen pour l'ensemble des dossiers recevables s'établit à 34 500 €, avec en moyenne 10 dettes par dossier. Les crédits à la consommation sont présents dans 91 % des dossiers. ●



François SOULAGE, président du Secours catholique :

« Notre philosophie : le respect de la vie tout au long de la vie » PROPOS RECUEILLIS
PAR PAULINE FROPPIER

ANCIEN PROFESSEUR D'UNIVERSITÉ, FRANÇOIS SOULAGE EST UN MILITANT DANS L'ÂME. ANCIEN MILITANT POLITIQUE, MILITANT CATHOLIQUE, MILITANT ASSOCIATIF...
IL NE RECULE DEVANT AUCUN COMBAT QUI RELÈVE DE SES NOMBREUX CHAMPS DE COMPÉTENCE ET D'ACTION.

D'où vient votre engagement de militant?

J'ai toujours été bénévole à côté de mon activité professionnelle. Enseignant d'économie à l'Université de Paris X-Nanterre, j'ai été de 1971 à 73 un des responsables nationaux du PSU. Entre 73 et 81, j'ai travaillé avec Michel Rocard notamment sur les questions d'économie sociale et de secteur public. J'ai créé avec mon épouse dans notre paroisse un groupe d'accueil des nouveaux arrivants, une fête paroissiale, un conseil pastoral... Ma carrière d'enseignant a duré jusqu'en 1981 où je suis entré au cabinet de Michel Rocard dont j'ai été pendant deux ans le conseiller technique sur l'économie sociale et solidaire. En 1983, j'ai

créé l'Institut de développement de l'économie sociale (IDES). En 89, je suis reparti dans l'administration centrale comme délégué interministériel de l'économie sociale. Puis en 1992, de retour à l'IDES, j'ai créé une nouvelle structure de financement de TPE (Très petites entreprises). Jusqu'en 2008, mon activité a été centrée sur l'aide au financement en capitaux à risque de structures ne pouvant pas aller sur le marché financier.

Vous n'avez jamais refusé un engagement.

Non. Dans la mesure où cela reste dans mon champ. En 99, on m'a demandé de prendre la présidence de la fédé-

ration des associations du tourisme au moment où elle devait prendre un virage passant d'une association non lucrative à un secteur plus commercial et concurrentiel. J'ai épaulé ce virage.

Vous avez aussi une fibre d'homme d'entreprise...

J'ai commencé ma carrière en aidant mon père. Il était chef d'une petite entreprise qui a connu des difficultés dramatiques. Je l'ai aidé à la fermer dans de bonnes conditions. Nous avons dû licencier 42 personnes. C'est de là que vient mon ressenti de chef d'entreprise. Je ne crois pas qu'il y ait d'opposition entre le social et l'économie de marché. Il faut savoir comment on les articule. Et puis il y a une partie du social qui ne doit pas rentrer dans l'économie de marché. Dans le tourisme social, je me suis battu pour que les vacances d'enfants restent hors de l'économie de marché concurrentielle.

Qu'avez-vous retiré de vos années « politiques »?

Une très bonne connaissance des mécanismes décisionnels au niveau de l'État. Dans ma carrière, j'ai fabriqué trois lois en participant ensuite à l'élaboration des décrets, des circulaires. Bien connaître le fonctionnement administratif qui, pour une part, n'est pas politique, cela aide. On peut faire la différence entre le discours politique et la réalité dans la pratique. Le nombre de fois où j'ai vu des propositions ne tenir aucun compte du fait que cela existait déià...

La crise économique confirme-t-elle la nécessité de promouvoir le concept de l'économie sociale?

La crise financière actuelle est liée au fait que des entreprises de capitaux ont besoin de faire du profit pour pouvoir rémunérer les actionnaires. Cette logique du profit se heurte à une économie de plus en plus mondialisée où les zones du profit ne sont plus nos zones à nous, petits pays industrialisés. Ce sont des zones beaucoup plus inconnues, où les risques sont plus lourds. Avant, les Européens, les Américains, les Japonais pouvaient faire du profit sur le reste du monde. Maintenant, les Chinois, les Thaïlandais, les Singapouriens sont aussi sur ces marchés. Le potentiel d'alimentation d'un marché de capitaux avec une rentabilité suffisante ne cesse de diminuer.

Quelles solutions aujourd'hui?

On peut parfaitement fonctionner dans un monde où on ne cherchera pas systématiquement à maximiser le taux de profit. Il faut trouver un nouveau modèle économique en se mettant dans la tête qu'on ne peut plus avoir des taux de profits à 15 %. Il y a trop de monde sur ce marché. L'économie sociale est une réponse à des besoins sociaux, certes au profit et en utilisant du capital, mais sans la recherche de la maximisation. Elle est à l'abri des dérives.

Elle suppose une révolution dans les mentalités?

L'évolution du monde nous conduit à cela. Quand on veut vendre des yaourts au Bangladesh ou en Inde, comme le fait Danone, on sait qu'on ne fera pas 15 % de taux de profit parce que la solvabilité du marché n'est pas là. Si on ne le fait pas, d'autres s'introduiront sur le marché à votre place en acceptant un taux de profit inférieur.

Qu'est-ce qui a motivé votre arrivée en 2008 à la présidence du Secours catholique?

On est venu me chercher. Je n'y pensais pas. J'ai été choisi, je pense, parce qu'ils cherchaient quelqu'un connaissant l'économie sociale, l'administration publique, ayant une bonne présence dans l'Église et un peu de compétence sur les associations et les questions européennes. Je répondais à ces quatre critères.

En quoi le Secours est-il toujours catholique?

Notre conseil d'administration est constitué de 21 personnes. 12 sont des présidents de délégations appelés par leur évêque. Les 9 autres personnes qualifiées doivent

obtenir l'agrément de la Conférence des évêques. Pour le reste, il n'y a pas de structures de contrôle. On oppose parfois notre mode de fonctionnement à celui d'une fédération. Lorsqu'une décision est prise dans une fédération, il faut que chaque antenne l'accepte. Chez nous, les décisions du conseil d'administration sont applicables partout. Si je laissais les décisions aux délégations, j'aurais 90 Secours catholiques différents.

Nous avons actuellement 10 chantiers prioritaires

Pourquoi des antennes départementales?

Nous sommes calqués sur les diocèses, mais nous avons une équipe dans tous les départements. 93 % de nos ressources viennent de dons ou legs ou de participation volontaire aux activités. L'argent récolté remonte au niveau national et est redistribué dans les délégations en fonction des programmes d'actions. Des structures de discussion associent les 63 000 bénévoles et les 1 000 salariés. Nous avons actuellement 10 chantiers prioritaires, nous avons demandé aux délégations d'en choisir trois. Elles peuvent aussi en adopter un ou deux plus spécifiques qui ne sont pas dans la liste, mais essentiels chez eux. Plusieurs délégations ont, par exemple, une grosse équipe



prison qui s'occupe, entre autres, de l'accueil des familles de détenus.

Quels sont ces chantiers prioritaires?

Cela tourne autour de la famille, l'emploi, l'immigration, l'étranger, les jeunes en précarité. À travers ces cinq thèmes, nous développons des actions. Par exemple pour l'emploi, nous avons deux chantiers : l'accès à l'emploi et la création de structures d'insertion.

Le Secours catholique participe-t-il aux grands débats de société autour de la bioéthique?

Notre philosophie, qui parfois nous met en décalage avec la doctrine, c'est le respect de la vie tout au long de la vie. Nous pensons que le droit à la vie est important, qu'il faut le respecter partout, tout le temps : dans la vie quotidienne, au travail, en famille... Cela nous amène à être proches des positions de l'Église sur le démarrage de la vie. Sur l'avortement, nous disons que nous n'avons pas à décider à la place de la personne. Par contre, nous accompagnerons les personnes qui le souhaitent sur ces questions. Autour du débat sur l'euthanasie, nous pensons aujourd'hui que tout ce qui est dans la loi Léonetti est bien mais n'est pas appliqué. Sur 300 000 personnes qui devraient être accompagnées dans leur fin de vie, il n'y en a réellement que 100 000 qui le sont par des soins palliatifs costauds. Nous, chrétiens, nous disons que nous n'avons pas le droit de choisir notre fin de vie. La vie nous a été donnée, nous n'en sommes pas totalement propriétaires. Par contre, nous n'avons pas le droit non plus de laisser les gens souffrir.

Et autour des questions d'immigration?

Nous sommes pour l'accueil inconditionnel des personnes présentes sur notre territoire. La question qui peut se discuter est : faut-il limiter l'entrée ou pas? Je dis que la question est mal posée. Parce que si effectivement, la France est la seule à ouvrir l'accès, ce n'est pas jouable. Il faut que l'Europe avec ses 450 millions d'habitants ait une politique d'ouverture commune.

Peut-on dire qu'aujourd'hui, en France, la pauvreté a augmenté?

L'indicateur européen montre qu'en 5 ans le taux de pauvreté de la population est passé de 12,7 % de la population à 13,5. C'est le calcul avec la définition du seuil de pauvreté européenne : 60 % du revenu médian. Ce que l'on voit, et qui est inquiétant, c'est l'intensité de cette pauvreté : la pauvreté des gens les plus pauvres s'intensifie. Depuis trois ans, le revenu moyen des gens que nous accueillons n'a pas augmenté, contrairement à leurs dépenses incompressibles : le logement, la santé, l'énergie. Le reste à vivre, quand il existe, diminue. Dans nos boutiques solidaires, on voit de plus de plus de gens qui ne sont pas des SDF mais qui, après paiement des factures, ne peuvent plus se nourrir et se vêtir. C'est le phénomène nouveau lié à la crise avec la fragilisation des emplois et notamment la précarité dans l'emploi des familles mono-

parentales qui conduit à une incertitude croissante sur le revenu disponible. Le seuil de pauvreté par tête est généralement établi à 954 \in par mois. Chez nous, il est à 558 \in . Et le revenu moyen total des familles est à 770 \in .

Le regard sur la pauvreté a-t-il changé avec la crise?

Oui. Ce regard est de deux ordres. Le premier, le plus important, est la peur du déclassement. Nos bénévoles viennent pour beaucoup de milieux populaires. Et nombre d'entre eux ont du mal à tenir le coup du choc de la pauvreté parce qu'ils s'en sentent proches. Ils ont peur

pour leur emploi, leur logement, leurs enfants... Dans le même temps, on voit une plus grande générosité des catégories non exposées à cette peur : ils sont protégés et se sentent un devoir de soutien. Il y a aussi ceux qui estiment ne rien devoir, en ne voulant pas qu'on vienne leur prendre ce qu'ils ont durement gagné. Je suis convaincu que la

La pauvreté des gens les plus pauvres s'intensifie

crise économique aujourd'hui ne concerne pas plus d'un tiers des Français. Tous les autres se sentent protégés : les fonctionnaires, les retraités...

Vous interpellez les candidats à la présidentielle de 2012 autour des cinq thématiques. Pourquoi?

L'essentiel pour nous est de voir comment le prochain gouvernement tiendra ou pas ce qui nous a été dit par les candidats élus. Sur ces cinq thèmes, nous serons très vigilants. En étant présents, avec nos arguments de terrain, bien ciblés, nous pouvons avoir une influence.

Le 22 mars, vous participez dans l'Ain à un débat organisé par le réseau Alerte sur l'insertion par l'économie...

Notre souci est de faire en sorte que tous les acteurs de la vie économique puissent participer à l'insertion par l'économie. À côté des structures d'insertion par l'activité économique, les entreprises ont un rôle à jouer. Nous voulons créer du lien entre elles. Nous menons une expérimentation en Rhône-Alpes pour créer des sas entre l'entreprise et les structures d'insertion avec les Jardins de Cocagne, les ateliers chantiers d'Emmaüs, d'ATD, du Secours catholique et de Tissons la solidarité en lien avec les services de l'État. C'est le résultat de l'Année européenne de lutte contre l'exclusion pour créer des parcours individuels.



Consommer responsable

CO-PRÉSIDENTS DE L'ASSOCIATION ARTISANS DU MONDE 01, PIERRE MAISTRE ET FRANÇOISE MUNOZ PRÉSENTENT ACTIONS ET PROJETS.

Ouel est le but d'Artisans du Monde 01?

F.M.: AdM 01 est membre de la fédération nationale Artisans du Monde créée en 1974, qui compte environ 140 associations en France. Dans l'Ain, AdM est présent depuis dix ans. Nous avons trois missions: la vente de produits du commerce équitable; les plaidoyers, campagnes politiques axées par exemple sur l'environnement; l'éducation au commerce équitable.

Comment se concrétisent ces actions?

F.M.: Nous sommes environ **170 bénévoles**, avec aussi **un salarié**, Thomas Porte, qui mène les actions de formation dans les écoles, collèges et lycées.

Les bénévoles assurent le fonctionnement de la boutique créée à Bourg en 2003, ouverte du mardi au samedi. Les équipes d'Ambérieu, Oyonnax, Belley et Villars ont construit des partenariats avec les points de vente collectifs de producteurs locaux, où nous présentons des produits à 85 % bio qui ne peuvent pas être produits localement comme le thé, le café, le chocolat... En 2012, nous serons présents aussi à Fermandises à Saint-Denis-lès-Bourg. Nous tenons un stand à Emmaüs une fois par mois, sur des marchés et des salons. En décembre, pour la deuxième année, nous avons organisé une permanence à l'Espace Claudel à Bourg, avec l'Unicef, pour « des présents pour un futur ». P.M.: La boutique est un lieu où les gens peuvent venir s'informer, échanger. On leur explique que le commerce équitable permet aux producteurs de vivre décemment de leur travail. L'éducation à la consommation responsable fait aussi partie de notre travail.

Qu'est-ce que la consommation responsable?

P.M.: Elle conjugue les trois adjectifs: local, bio, équitable. Notre dernière campagne est justement axée sur l'agriculture biologique, qui est probablement le chemin vers lequel aller pour nourrir le monde. Consommer local ne signifie pas s'enfermer, c'est privilégier les circuits courts. À sa manière, le circuit interne d'AdM est très court, avec un nombre d'intermédiaires limité : la centrale d'achats commande directement aux producteurs et approvisionne ensuite les boutiques. Le commerce équitable est complémentaire aux produits locaux.

F.M. Nous proposons aussi depuis un an un service traiteur, avec des produits locaux, équitables, bio. Le Conseil général est partenaire.



Le commerce équitable est présent aussi en grandes surfaces?

F.M.: Ce sont uniquement les produits qui sont labellisés équitables, pas le reste! Chez Artisans du Monde, c'est toute une filière, avec des contacts directs avec les producteurs.

P.M.: Le commerce équitable traverse une crise des valeurs et peut-être de sa place. Nous tenons beaucoup à la notion de consommation responsable, qui permet de retrouver les valeurs liées à la solidarité internationale, les enjeux de la

souveraineté et de la sécurité alimentaire. Dans l'Ain, AdM 01 coordonne la Semaine de la solidarité internationale, qui regroupe maintenant une quarantaine de partenaires, dont des collectivités territoriales, le Conseil général... Elle dure presque tout le mois de novembre.

Des contacts directs avec les producteurs

Quels sont les projets pour 2012?

P.M.: La boutique de Bourg va s'installer en septembre **rue Paul-Pioda**, au centre-ville, dans un local plus grand, plus fonctionnel, avec un vrai espace dédié à l'information. Ce sera un vrai renouveau et une superbe vitrine pour le commerce équitable!

F.M.: L'échange de conteuses avec le Burkina Faso se poursuit. Une rencontre est aussi organisée avec le responsable d'une coopérative péruvienne qui produit du quinoa, actuellement en tournée en Europe.

Propos recueillis par Annick Puvilland.



ACCESSIBILITÉ

Le théâtre de Bellegarde fait peau neuve

→ Le théâtre Jeanne d'Arc à Bellegarde-sur-Valserine a été rénové. 255 500 € TTC ont été nécessaires pour rendre l'ancien bâtiment communal accessible aux personnes à mobilité réduite avant le 1er janvier 2015 (Décret n° 2009-500 du 30 avril 2009). Une rampe d'accès a été construite à la place des marches du perron. Un ascenseur a été mis en place pour l'accès à la salle et à la scène.

Le foyer Jeanne d'Arc construit en 1935 avait été transformé en théâtre en 1979.

SPORT ET LOISIRS



Apprendre à piloter un planeur

→ Les personnes à mobilité réduite peuvent enfin survoler la plaine de la Saône, les monts du Jura et le nord des Alpes pour les plus aguerris grâce au planeur biplace équipé handi. L'appareil spécialement aménagé a rejoint le Centre de vol à voile Bressan (CVVB) sur l'aérodrome Terre des hommes à Jasseron fin 2011. Le parc est ainsi constitué de 4 planeurs biplaces dont un motoplaneur SF25, de 4 planeurs monoplaces et d'un avion remorqueur. Quatre instructeurs assurent la formation des élèves du premier vol jusqu'au brevet de pilote. Le club propose également des vols découverte et des promenades.

Centre de vol à voile bressan - http://cvvbressan.fr Jean-Louis Filippi - 06 87 02 72 92 Jacques Josserand - 06 88 32 36 92

Cyclisme: première section handisport

→ En février dernier, le Comité départemental handisport a créé la toute première section cycliste dans l'Ain pour les personnes à mobilité réduite, qui pratiquent le vélo traditionnel aménagé, le handbike ou le tandem. C'est au sein du club Bourgen-Bresse Ain Cyclisme (BAC) que la section évolue. Elle se pose déjà candidate à l'organisation en 2013 des championnats de France cyclistes handisports. « Ce sera un vecteur fort pour développer notre section dans l'Ain », confie Pierre Chave, éducateur sportif.





« Handi pas handi sport ensemble »: 2^e édition

→ Á Belley, la semaine « Handi pas handi sport ensemble » portée par l'Office des sports et l'Adapei du Bugey aura lieu du 15 au 25 mai. Ce temps privilégié de pratiques sportives entre enfants, adolescents et adultes du sport adapté ou handisport, licenciés ou non, ou non handicapés, s'annonce riche d'animations! Au programme : tournoi de pétanque avec les Retraités sportifs le 15/05, jeux de ballon avec la FSGT Volley le 18/05, cours d'hatha yoga du Groupement sportif féminin les 18 et 19/05 ; sorties aviron le 20/05 et cycliste sur la Via Rhôna le 21/05, athlétisme le 22/05, raid nature adapté en binômes avec l'UNSS du lycée le 23/05, tennis de table le 23, atelier Sound Painting ouvert à tous avec le Conservatoire de musique et l'Esat de Virieu-le-Petit le 24/05, courses relais en piscine le 25/05... Un spectacle de danse avec le lycée professionnel, l'école de Ceyzérieu et le foyer Lassignieu, ouvrira la semaine.

http://office-sports-belley.fr



Pour donner du sens aux apprentissages

→ Christelle Mansour anime la classe d'inclusion scolaire (Clis 4) à l'école des Dîmes de Bourg-en-Bresse. Elle accueille 7 élèves porteurs d'un handicap moteur et/ou cognitif, dans le but de les aider à trouver leur place dans la société. De niveaux différents, les enfants sont la plupart du temps scolarisés en classe ordinaire. « Je mets en place différents projets (théâtre, équitation, sortie à Brou, visite à la ferme...) avec le soutien de partenaires, afin de donner du sens aux apprentissages scolaires », confie l'enseignante

spécialisée, aidée d'un auxiliaire de vie scolaire (AVS) et d'une aide médico-psychologique (AMP) mise à disposition par l'Association des paralysés de France. « Chaque action est aussi prétexte à l'écriture. Le but est bien qu'ils acquièrent une base solide sur les fondamentaux. » Á noter le projet, exceptionnel, mené avec le centre équestre de Saint-Just. « Je voulais faire découvrir l'équitation aux élèves et la relation au cheval. » Expérience jugée concluante au terme des 6 séances de1h30 jusqu'en janvier 2012.

Des locaux neufs **pour les enfants ambarrois**

→ Á Ambérieu-en-Bugey, le Centre d'action médico-sociale précoce (Camps) et le Service d'éducation spéciale et de soins à domicile (Sessad) de l'Entraide universitaire ont investi leurs nouveaux locaux dans le quartier Gare en janvier 2012. Proche des transports en commun pour les jeunes les plus autonomes, le site accueille les familles sur rendez-vous du lundi au vendredi au 66 avenue du Général Sarrail. ●

Camps: 04 37 61 01 39 - Sessad: 04 37 61 09 54

FESTIVALS

7bis Chemin de Traverse et Arts Bis

→ Festival pluridisciplinaire axé sur la création, les 7bis Chemin de Traverse associent lieux culturels et lieux d'accueil et d'accompagnement de personnes handicapées ou en difficulté, à Bourgen-Bresse. À noter au programme 2012, outre les concerts, ateliers musicaux et l'accueil en résidence d'un compositeur (François Rossé) : la 2e exposition Arts Bis qui réunit à H2M, du 19 au 24 mars,



des œuvres réalisées par des personnes handicapées, hospitalisées ou fragilisées, avec en résonance les collages de Philippe Vogt à la Tannerie.

Tél. 09 63 53 21 04 www.resonance.contemporaine.org

Culture et handicap à **Divonne**

→ Pour son 2º festival Culture et handicap, l'AGITH (Association gessienne pour l'insertion par le travail des personnes handicapées), à Ferney-Voltaire, s'est associée avec la ville de Divonne. Rendez-vous est donné à l'Esplanade du lac, le 12 mai, pour trois spectacles surprenants : Les survivants par la compagnie Danse des signes, Sign shadows par la compagnie Desmae (avec plancher vibrant), et Ça rythme à quoi ! des Percussions de Treffort. Au programme également : animations et exposition. ●

Tél. 06 80 84 25 91 - www.agith.org - www. esplanadedulac.fr



→ Les survivants, ballet silencieux créé par des comédiens-danseurs sourds, sur des poèmes de Boris Vian.

Uliette Da

Des enfants pas si terribles

MIS EN PLACE PAR L'ÉDUCATION NATIONALE, LES DISPOSITIFS RELAIS (CLASSES ET ATELIERS) SONT DES OUTILS PRIVILÉGIÉS DE LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE ET LA MARGINALISATION SOCIALE DES JEUNES SOUMIS À L'OBLIGATION SCOLAIRE.

a Pesse, mars 2012. Une colonne de marcheurs progresse dans la neige, ■éguipés de raquettes et précédés par des chiens de traîneaux. Le principe de la cani-rando, c'est de se laisser tirer à l'aide d'une corde attachée à une ceinture. La journée est radieuse, mais la compagnie ne semble pas goûter au plaisir de la complicité canine. « J'en peux plus, ce chien va trop vite, il m'épuise », se plaint Khaled. Fashion victime de la bande, habillé d'un survêtement violet pour le bas, jaune écarlate pour le haut et de baskets de la fameuse marque aux trois bandes, il donne l'impression d'un OVNI tombé dans les dolines du Jura. Tahir, lui, avance sans broncher, la tête dans sa capuche, les écouteurs dans les oreilles, les mains dans les poches, avec un profond désintérêt pour le paysage environnant.

Débloquer une situation

Jordan, Tahir, Khaled, Nicolas, Ozan, Max, Pierre sont des collégiens en difficulté, soit absentéistes, soit perturbateurs en conflit avec leur classe et les professeurs, soit en détresse scolaire, soit tout cela en même temps. Âgés de 14 à 16 ans, ils font partie d'une classe relais d'Oyonnax. « Nous essayons de remotiver ces jeunes qui ne donnent plus sens à l'école, affirme Hervé Opagiste, principal du collège Jean Rostand à Arbent. Quand les solutions de tutorat, projet personnalisé de réussite éducative (PPRE), de soutien éducatif et aide aux devoirs ne fonctionnent pas, on passe le relais à un dispositif externe afin de débloquer la situation. »

« Mais avance, Démon ! Va à droite. Non mais, il fait quoi ce con ! P..., il fait n'importe quoi ! » Nicolas est à bout. Il n'arrive à

rien avec le chien qu'on lui a confié. Démon n'est pas un chien de tête, il a besoin d'une direction claire et d'une autorité forte pour se

diriger. Il papillonne à droite et à gauche. « Il écoute rien, ce clébard », explose Nicolas. « Tiens, un peu comme moi », avoue-t-il. Nicolas et Démon se ressemblent sur certains points. La confrontation ne pouvait que faire des étincelles. Pour l'heure, c'est l'animal qui l'emporte.

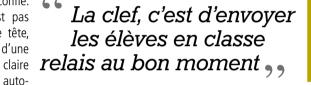
Apprendre le goût de l'effort

« Nous essayons de leur offrir une activité attractive qui sort de l'ordinaire », explique Caroline Dessolin, professeur d'éducation sportive. Aujourd'hui, c'est plutôt le concert de plaintes. « L'objectif est de leur apprendre à être le maître du chien, lui parler, créer une relation et acquérir une certaine autonomie et le goût de l'effort. Nous organisons également des rencontres sportives avec des jeunes d'un Institut médico-éducatif. Ils apprennent à s'adapter, tendre la main et se rendent

compte qu'ils ne sont pas les seuls à être différents. »

« On est des monstres, plaisantait

Max un peu plus tôt à l'heure du repas, devant un plat de saucisse-purée. *Quand on arrive au collège, ils ont peur* ». Elève de 4°, il s'est enlisé dans l'échec scolaire. « *J'ai plus envie* d'aller à l'école, cela me saoule. Quand il y a une connerie dans la classe, c'est ma faute! » Être la tête de turc, c'est un sentiment que







beaucoup partagent autour de la table, coincés dans un rôle de sale gosse. « Chui tout le temps le premier en partant de la fin, ricane Khaled. On a trop fait de conneries. »

Ce matin, Tahir est allé présenter un powerpoint à sa classe du collège en compagnie de son référent sur ses 9 semaines de classe relais. Marc Dalin, principal adjoint, a été impressionné: « Parler pendant trente minutes devant 25 élèves, c'est énorme pour Tahir qui est très timide. » Cet exposé permet de recréer du lien avec ses camarades. « Tahir doit retrouver sa place au collège, explique Stéphanie Mathieu, coordinatrice et conseillère principale d'éducation. La classe relais n'est pas une exclusion, ni un exil. C'est une chance: nous leur offrons des conditions de travail privilégiées. » Les élèves sont ici dans un cocon, avec des classes de 5 à 6 élèves.

Se positionner dans la société

« Qui était dans la chambre bleue entre 16 h et 22 h ? », demande Corinne Opagiste, professeur de français. Pierre et Nicolas travaillent sur une enquête autour d'un livre de Gaston Leroux. Ils doivent reconstituer les emplois du temps de chaque personnage, analyser des pièces à conviction. L'esprit encore dans les vacances, Pierre a du mal à se concentrer. Mais il ne peut échapper à la vigilance de Corinne qui le stimule à chaque instant. Nicolas surveille de près les notes qu'elle inscrit dans le carnet de suivi. « J'es-

père que je vais pouvoir faire de la moto ce week-end. » Tout dépendra de son attitude. Respect des gens et des consignes, travail en classe et à la maison : tout est noté et consigné pour être transmis aux parents et au collège. « L'essentiel de mon travail, explique Corinne Opagiste, est de leur faire faire un travail sur eux-mêmes et de les aider à se positionner dans la société, leur famille, leur classe. La plupart d'entre eux ont une image dévalorisée d'eux-mêmes. Nous leur apprenons à parler d'eux en positif par l'écriture d'un texte de rap, d'une autobiographie et d'un portrait chinois. »

Capables de réussir

Aujourd'hui, c'était le premier jour d'accueil en classe relais pour Jordan, Pierre et Max. Après leur avoir fait lire un article où tous les chiffres ont été supprimés pour leur faire comprendre l'importance des maths, Corinne Piard, professeur de technologie, leur fait passer un test très simple sur les tables de multiplications. « L'obiectif est de les remotiver en leur montrant qu'ils sont capables de réussir et que ce n'est pas un problème d'insuffisance mentale mais d'effort. » Max a fait un très bon score. Élève de 3°, il a mangué plus d'un an d'école. Il a déjà fait un passage de deux semaines en classe relais il y a un an, sans succès par manque d'assiduité. « Mais cette fois-ci, cela va marcher, assure-t-il. J'ai fait des stages dans la mécanique et ils vont m'aider à préparer un CAP et à trouver un patron. » Pierre lui aussi se veut optimiste. Ralenti par ses difficultés scolaires, il espère rattraper ici son retard.

« La clef d'un bon retour au collège, c'est d'envoyer les élèves en difficulté en classe relais au bon moment et de ne pas attendre qu'ils soient au fond du trou », conclut Stéphanie Mathieu, coordinatrice. • **D.G.**

Les prénoms des jeunes ont été changés. Photos : © Daniel Gillet











→ La ville autrichienne de Salzburg associe étroitement les représentants des personnes handicapées à la mise en œuvre de l'accessibilité.

Access in the city

SALZBURG A REMPORTÉ EN DÉCEMBRE LE PRIX EUROPÉEN DE L'ACCESSIBILITÉ. ELLE FAIT FIGURE D'EXEMPLE DANS UNE EUROPE OÙ 4 CITOYENS SUR 5 VIVENT EN VILLE.

la gare centrale de Salzburg (Autriche), le grondement des excavatrices se mêle au sifflet des trains. Le chantier de reconstruction a démarré en 2008 et si la future gare est promise à l'exemplarité en matière d'accessibilité, c'est en partie grâce au travail approfondi mené pendant un an entre des représentants des personnes handicapées, la municipalité et les architectes. Le projet respectera bien sûr les standards régle-

L'accessibilité est intégrée dès l'amont des projets

mentaires en la matière, mais son directeur Thomas Wörndl sait fort bien que rien ne vaut « l'expérience et les remarques concrètes de personnes en situation de handicap ». La future

gare (achevée en 2014) sera équipée de mains courantes avec des éléments tactiles indiquant les directions pour les personnes aveugles. Bien entendu, pas de marche à l'entrée des boutiques, pas de pan incliné supérieur à 4 %, des messages vocaux dans les ascenseurs... Les parois vitrées seront repérables par les personnes malvoyantes. Tous les aménagements ont été négociés pour avoir un impact financier raisonnable. La ville et les représentants associatifs travaillent encore sur l'optimisation du système d'orientation au sein de la gare, en particulier pour les personnes âgées.

Plans tactiles

La gare n'est qu'un exemple du « zéro barrière » dans la

ville. Comme d'autres municipalités en Europe, Salzburg mène un travail de fond depuis plus de dix ans. L'accessibilité aux espaces publics, aux services et à l'information est la condition « de l'autonomie et d'une égale liberté de choix », rappelle la commissaire européenne Viviane Redding. Elle ajoute avec pragmatisme que cela ouvre « de formidables opportunités de marché ». Avec un objectif affiché de développer le tourisme, la cité médiévale d'Avila, en Espagne, a rendu accessibles ses bâtiments historiques, y compris les fortifications et sans dénaturer les sites. La municipalité aide les restaurateurs à traduire leurs menus en braille et les licences sont gratuites pour les taxis aménagés pour les personnes handicapées. À Cracovie en Pologne, les personnes aveugles découvrent les monuments historiques grâce à des maquettes. La ville de Ljubljana en Slovénie a fait installer des plans tactiles du centre-ville et a aplani les sols des zones et des voies piétonnes. À Dublin, un site web – municipal – est dédié à l'accessibilité : cartes et infos complètes, forums, rapports d'audits, événements des associations...

Raisonnable

Les « bonnes pratiques » ne manquent donc pas. Elles ont un coût qui n'est pas un « surcoût ». Il est légitime et généralement raisonnable — surtout lorsque l'accessibilité est intégrée dans la réflexion dès l'amont des projets. La législation en la matière reste une prérogative des États et tous ont voté des objectifs et des règles ambitieux. Mais tous ont du retard sur les calendriers fixés. • A.B.

EXEMPLES

→ Barcelone: pour la première fois en 1992, les athlètes des JO et des Jeux paralympiques partageaient les mêmes lieux d'hébergement et de compétition.

→ Turku: la plage d'Ekvalla a été aménagée par cette municipalité finlandaise avec, par exemple, une rampe d'accès à la mer et des signaux sonores.

→ Santander: une équipe de techniciens, les Observadores

Urbanos, relève les écueils en matière d'accessibilité et récolte les observations des citoyens. Leurs observations ont déjà mené à plus de 500 interventions.

→ Grenoble: le projet Innov'access monté par la Ville et l'Agefiph vise à rendre accessibles à la fois la ville, les logements et les entreprises sur trois quartiers pilotes. Grenoble a reçu une mention spéciale lors des Access City Award 2012.

www.inovaccess-grenoble.com

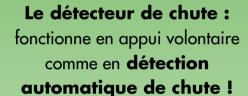
→ Grande-Bretagne: le site privé
www.disabledgo.com recense des
informations assez complètes sur
l'accessibilité dans les villes du pays en
matière d'éducation, d'emploi, de loisirs
ou de services publics grâce notamment
à une coopération efficace avec les
municipalités. ●

Présence Verte LA TÉLÉASSISTANCE TOUJOURS À VOS CÔTÉS 7J/7 et 24H/24



« Bien vivre chez soi en sécurité, ça se partage !»

La montre contemporaine : discrète, cette véritable montre intègre le dispositif de téléassistance Présence Verte.





Présence Verte, la téléassistance qui s'adapte à toutes les situations.



Le dispositif GPRS: pour les personnes qui n'ont pas de ligne France Télécom ou qui ont une installation téléphonique en dégroupage.



Présence Verte, le 1^{er} opérateur de téléassistance en France Agence Ain – Rhône : 04 74 07 88 85





